



# ***PRECIA MOLEN***™

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014



## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'année 2014 a été marquée par la reprise des croissances externes pour notre Groupe.

En effet, nous avons réalisé l'acquisition des sociétés Antignac (trois sites à Brive la Gaillarde, Limoges et Poitiers) et du Groupe Le Barbier en tout début d'année 2015 (quatre sociétés à Lille, Le Havre, Dieppe, Ferrières en Brie) ainsi que celle de la société Shering Weighing en Ecosse.

Les deux premières sont des « balanciers » (autrement dit des sociétés de négoce de produits de pesage et de service) et viennent renforcer le réseau Precia Molen Service dans des régions où notre présence n'était pas suffisamment établie. Par ailleurs, cette opération nous permet de bénéficier de nombreuses synergies commerciales et organisationnelles.

La société familiale Shering Weighing, située près d'Edimbourg, est spécialisée dans la fabrication de ponts bascules. Par cette acquisition, nous disposerons donc d'une capacité de production locale de ces produits précédemment sous-traités par notre filiale Precia Molen UK. Elle nous permet aussi de renforcer notre réseau de service, de disposer d'une base de clientèle élargie pour l'ensemble de nos gammes et d'augmenter nos débouchés pour nos produits fabriqués à Privas (solutions de pesage continu, discontinu et dynamique ainsi que nos indicateurs électroniques, capteurs et logiciels,...).

Si nous avons une certaine habitude des rachats de distributeurs en France puisque c'est notre politique depuis 1997, une acquisition de société de fabrication à l'étranger est une opération moins fréquente qui marque notre ferme volonté de poursuivre notre développement à l'international.

C'est dans cette optique que nous avons ouvert, en avril 2014, un bureau de représentation en Malaisie, à Kuala Lumpur, dont la mission est de coordonner les actions de nos filiales indiennes et australiennes et de développer notre présence en Asie du Sud-Est. Cette implantation est stratégique pour couvrir la zone Asie Pacifique.

Enfin, en novembre, nous avons inauguré le nouveau siège social et commercial de notre filiale Precia Molen Maroc à Casablanca. Ce bâtiment dispose aussi d'un atelier d'assemblage.

Voilà qui démontre encore la poursuite de notre expansion, en France et à l'international et notre volonté de porter haut les couleurs de Precia Molen, plus que jamais « worldwide ».

Mais, toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles sans les Hommes et les Femmes de notre Groupe que je remercie sincèrement pour leur travail, leur confiance et leur fidélité.

Anne-Marie ESCHARAVIL

Présidente du Conseil de Surveillance



09.09.2014 - Shering Weighing Ltd



07.11.2014 - Inauguration de PM Maroc



- 4** Rapport de gestion du Directoire à l'Assemblée Générale du 24 juin 2015

**GRUPE PRECIA MOLEN COMPTES CONSOLIDÉS**

- 18** Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés  
**19** Compte de résultat consolidé  
**19** Tableau du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres  
**20** Bilan consolidé  
**21** Tableau de variation des capitaux propres consolidés  
**21** Tableau des flux de trésorerie consolidés  
**22** Annexe aux comptes consolidés

**PRECIA S.A. COMPTES SOCIAUX**

- 34** Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels  
**36** Bilan  
**38** Compte de résultat de l'exercice  
**39** Annexe aux comptes sociaux

**AUTRES INFORMATIONS**

- 50** Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire  
**52** Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire  
**53** Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés  
**55** Evolution du cours de l'action

# RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2015

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

### 1. CONJONCTURE GÉNÉRALE

Au cours de l'année 2014, l'Europe est restée sur une progression de ses économies très faible et largement incertaine. Si le risque lié aux dettes souveraines semble à présent écarté, le fort niveau de l'euro et l'investissement toujours étouffé ont sensiblement paralysé l'économie qui n'a cessé d'osciller entre optimisme et pessimisme.

Au niveau mondial, si les Etats-Unis ont connu un net regain dans la lignée de l'année 2013, certains pays comme l'Inde et le Brésil n'ont pas connu la croissance du début de la décennie.

Sur l'ensemble de l'année, les évolutions de devises ont été sensiblement neutres pour le Groupe, le mouvement de repli de l'Euro n'ayant été sensible que sur la fin de l'exercice.

Les industriels du monde entier ont cependant toujours des besoins en matière de solutions de pesage et le Groupe PRECIA MOLEN reste un acteur très important dans ce domaine. En ce sens, poursuivant sa stratégie d'expansion internationale tout en restant présent sur ses marchés historiques, le Groupe a réalisé deux opérations de croissance externe en 2014 avec l'acquisition de Shering Weighing Ltd au Royaume-Uni et Antignac SAS en France.

Shering Weighing Ltd est une société industrielle et de service, fabriquant de ponts bascules et titulaire de contrats de service sur le Royaume-Uni ; son acquisition offre au Groupe une base de production locale indispensable pour limiter les frais de transport et permet de densifier nettement notre réseau de service dans ce pays.

Antignac S.A.S. apporte au Groupe un chiffre d'affaires complémentaire dans la vente de matériel et de service sur le sud-ouest de la France.

Ainsi, le Groupe développe son activité par croissance externe et par son déploiement sur de nouveaux marchés (Australie, Brésil, Malaisie,...).

### 2. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'ANNÉE 2014

#### 2.1 Groupe PRECIA MOLEN

En 2014, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe PRECIA MOLEN s'élève à 95,4 M€ contre 90,9 M€ en 2013 (88,96 M€ publié), ce qui représente une hausse de 4,9 % (7,2 % publiés). A périmètre et taux de change constants, la hausse est limitée à 2,6 %, l'écart s'expliquant principalement par les intégrations de Shering Weighing Ltd et Antignac SAS.

Le Groupe a réalisé 69 % de son chiffre d'affaires en France, 24 % dans l'Union Européenne et 7 % dans le reste du monde.

#### 2.2 PRECIA S.A., société mère

En 2014, le chiffre d'affaires de PRECIA S.A. est de 41,4 M€, contre 39,9 M€ en 2013, soit une progression de 3,9 %.

### 3. RÉSULTATS

#### 3.1 Groupe PRECIA MOLEN

Le résultat consolidé du Groupe PRECIA MOLEN s'élève à 4 634 K€ contre 4 484 K€ en 2013.

Ce résultat se détaille comme suit :

en K€	2014	2013 (*)
<b>Résultat opérationnel courant</b> .....	<b>7 625</b>	<b>7 539</b>
Coût de l'endettement financier net .....	229	129
Autres produits et charges financières.....	-	-
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence.....	-	-
Charge d'impôt.....	(2 993)	(2 930)
Part des intérêts minoritaires .....	227	251
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ part du Groupe</b> .....	<b>4 634</b>	<b>4 484</b>
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)</b> .....	<b>8,30</b>	<b>8,04</b>

(\*) - Les chiffres 2013 ont été retraités compte tenu de la première application d'IFRS 10 et l'intégration globale de Precia Molen (IRL) Ltd.

Le résultat opérationnel est de 7 625 K€ contre 7 539 K€ en 2013 ; il augmente donc de 1,1 % par rapport à l'an dernier et il représente 8,0 % du chiffre d'affaires, contre 8,3 % en 2013.

Le résultat consolidé part du groupe est de 4 634 K€ contre 4 484 K€ en 2013 ; il s'inscrit en hausse de 3,3 % par rapport à l'an dernier et il représente 4,9 % du chiffre d'affaires (4,9 % en 2013).

Le résultat par action passe de 8,04 euros à 8,30 euros en 2014.

L'endettement à long terme est de 4,8 M€, contre 3,7 M€ au 31/12/2013. Il inclut le retraitement des locations financières pour 0,8 M€.

A court terme, la trésorerie nette au 31/12/2014 est de 21,0 M€ contre 15,0 M€ fin 2013.

La trésorerie nette de dettes atteint ainsi 16,2 M€, en nette progression de 4,8 M€ malgré des investissements totaux 5,7 M€ (croissances externes et acquisitions d'immobilisations) et un versement de dividendes à hauteur de 1,0 M€.

#### 3.2 PRECIA S.A.

En 2014, PRECIA S.A. enregistre les résultats suivants :

en K€	2014	2013
<b>Résultat d'exploitation</b> .....	<b>1 184</b>	<b>1 680</b>
Résultat financier .....	4 051	2 350
Résultat exceptionnel.....	137	(411)
Participation des salariés.....	-	-
Impôt sur les bénéfices.....	(61)	103
<b>RÉSULTAT NET</b> .....	<b>5 432</b>	<b>3 515</b>

Le résultat d'exploitation de PRECIA S.A. s'inscrit en baisse de 30 % par rapport à 2013 ; il représente 2,9 % du chiffre d'affaires, contre 4,2 % l'an dernier.

Le résultat net est de 5 432 K€ contre 3 515 K€ en 2013, soit une forte hausse de 55 % ; il représente 13,1 % du chiffre d'affaires contre 8,8 % l'an dernier. Cette amélioration du résultat net tient à une forte hausse des dividendes distribués au cours de l'année en comparaison de l'année 2013.

L'endettement à moyen terme est de 3,9 M€, à comparer à 4,0 M€ fin 2013. Le ratio dettes/fonds propres est de 11,4 % contre 13,4 % à fin 2013.

### 3.3 Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter les bénéficiaires nets comptables à la distribution d'un dividende de 1,80 € par action, et de porter le solde à la réserve facultative.

Conformément aux dispositions légales, nous vous rappelons les dividendes versés au titre des trois derniers exercices : (abattement 40 %).

<b>TOTAL</b>		
au titre de 2013 .....	1,80 € par action	1 005 K€
au titre de 2012 .....	1,60 € par action	892 K€
au titre de 2011 .....	1,90 € par action	1 059 K€

## 4. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Au cours de l'exercice, la société applique pour la première fois IFRS 10 États financiers consolidés. L'application des dispositions d'IFRS 10 conduit à intégrer globalement Precia Molen (IRL) Ltd depuis le 1er janvier 2014, laquelle était auparavant mise en équivalence ; ce texte précisant que les entités consolidées par intégration globale sont celles sur lesquelles la maison mère exerce un contrôle de droit ou de fait.

Les impacts sur le compte de résultat liés à l'application rétrospective d'IFRS 10 sont les suivants :

- Augmentation du Chiffre d'affaires de 1 973 K€ (exercice 2013)
- Augmentation du Résultat net consolidé de 41 K€ (exercice 2013)

Les impacts sur la situation financière liés à l'application rétrospective d'IFRS 10 au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- Augmentation du Goodwill de 20 K€
- Diminution des Participations mises en équivalence de 194 K€
- Augmentation des Actifs et Passifs courants nets pour 318 K€
- Augmentation de la Situation nette de 290 K€ (part des minoritaires)

## 5. FILIALES

### 5.1 Evolution du périmètre du Groupe

En application d'IFRS 10, Precia Molen (IRL) Ltd est à présent consolidée par intégration globale comme détaillé ci-dessus.

Les sociétés Antignac S.A.S. et Shering Weighing Ltd sont à présent incluses dans le périmètre de consolidation.

La société Antignac S.A.S. a été absorbée par voie de fusion par Precia Molen Service S.A.S. au cours du second semestre de l'exercice, à effet rétroactif au 1 juillet 2014. Aucun autre changement de périmètre n'est intervenu au cours de l'année 2014.

### 5.2 Participations au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, PRECIA S.A. détenait des participations directes dans les sociétés suivantes :

#### 5.2.1 Filiales

<b>France :</b>	
PRECIA MOLEN Service.....	99,99 %
<b>International :</b>	
MOLEN NL .....	100 %
PRECIA MOLEN UK.....	100 %
Shering Weighing .....	100 %
MOLEN Belgium .....	100 %
PRECIA Polska.....	100 %
PRECIA CZ .....	100 %
PRECIA MOLEN India.....	75 %
PRECIA MOLEN Maroc.....	60 %
PRECIA MOLEN Scandinavia.....	90 %
PRECIA MOLEN Ro .....	100 %
PRECIA MOLEN Australia.....	100 %
PRECIA MOLEN do Brasil.....	100 %
PRECIA MOLEN Ireland .....	40 %

#### 5.2.2 Participations

<b>International :</b>	
BACSA .....	19 %

PRECIA MOLEN NEDERLAND BV est détenue à 100 % de manière indirecte via MOLEN NL BV.

Le Groupe est organisé de la façon suivante :

**1)** Le pôle industriel et commercial PRECIA France, consacré à la conception, la fabrication et la vente d'équipements et de solutions de pesage, qui regroupe les deux usines situées à PRIVAS et VEYRAS (ARDECHE), ainsi qu'un site d'études informatiques à WOIPPY, près de Metz (Moselle).

**2)** Le pôle service avec PRECIA MOLEN SERVICE consacré à :

- a. L'installation de matériels neufs pour le compte de PRECIA S.A.
- b. L'entretien, les contrats de maintenance et la réparation de matériels de pesage de toute marque, et
- c. La vérification périodique obligatoire des équipements utilisés pour le commerce.

# RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2015

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

PRECIA MOLEN SERVICE a réalisé un chiffre d'affaires de 39,0 M€ en 2014 contre 36,7 M€ en 2013, soit une progression de 6,2 %. Au cours de l'exercice, la société a acquis puis absorbé (par fusion absorption au 1<sup>er</sup> juillet 2014) la société Antignac S.A.S.. Aucun changement de périmètre n'est intervenu sur 2013. Le bénéfice net est de 2 742 K€, soit 7,0 % du chiffre d'affaires.

3) Le pôle international correspond aux implantations commerciales du groupe dans l'Union Européenne (Pays-Bas, Royaume-Uni, Belgique, Pologne, République Tchèque et Roumanie) et dans le reste du Monde (Scandinavie, Maroc et Inde). En 2014, le chiffre d'affaires consolidé cumulé de ces différentes entités a été de 29,6 M€, en hausse de 7,1 % par rapport à l'année précédente.

Ces entités contribuent pour 30 % au résultat opérationnel consolidé, contre 31 % en 2013.

### 6. INVESTISSEMENTS ET RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT

#### 6.1 Investissements

Le Groupe PRECIA MOLEN a réalisé en 2014 les investissements suivants :

Acquisitions	en K€
Goodwill	1 999
Immobilisations incorporelles	340
Immobilisations corporelles	4 091
Actifs financiers	90
<b>TOTAL</b>	<b>6 521</b>

PRECIA S.A. a réalisé les investissements suivants :

Acquisitions	en K€
Immobilisations incorporelles	298
Immobilisations corporelles	386
Immobilisations financières	2 939
<b>TOTAL</b>	<b>3 623</b>

#### 6.2 Recherche-développement

La recherche-développement représente 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé et 3,4 % du chiffre d'affaires de PRECIA S.A..

Les programmes de R&D ont été principalement consacrés :

- à la mise au point d'une nouvelle version d'un indicateur électronique de pesage programmable et d'un indicateur électronique de pesage à usage immédiat,
- à l'intégration d'innovations mécaniques, électroniques ou logicielles ponctuelles dans différents produits, et
- au développement et à l'amélioration de solutions-métiers.

Au titre de 2014, aucune dépense n'est immobilisée.

### 7. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS L'ARRÊTÉ DES COMPTES DU 31/12/2014

Le Groupe a procédé sur le premier trimestre à l'acquisition des sociétés familiales Le Barbier, comprenant 4 sociétés spécialisées dans la vente et le service de matériel de pesage dans le nord-ouest de la France.

Le chiffre d'affaires des sociétés concernées est d'environ 4 millions d'euros.

### 8. RESSOURCES HUMAINES ET INFORMATIONS SOCIALES

#### 8.1 Emploi

En 2014, l'effectif fin de période est égal à 250 personnes, dont 209 hommes et 41 femmes.

77 cadres dont 6 femmes et 71 hommes.

121 employés dont 29 femmes et 92 hommes.

et 52 ouvriers dont 6 femmes et 46 hommes.

La répartition par tranche d'âge est comme telle :

TRANCHE	H	F
≤ 25	15	0
26-44	71	13
≥ 45	123	28

Les entrées de personnel sur la période ont été de 18.

3 licenciements ont été constatés.

Le temps partiel et les CDD restent toujours marginaux (10 personnes à temps partiel et 5 CDD).

Les dispositifs intéressant les salariés à la marche de l'entreprise ont représenté une charge totale de 591 K€ en 2014 au titre des résultats de l'année précédente (548 K€ versés en 2013).

La masse salariale de la société PRECIA S.A. pour 2014 se monte à 9 519 K€ contre 9 953 K€ en 2013.

#### 8.2 Organisation du temps de travail

L'organisation du travail de la société PRECIA S.A. vise à mettre en place une organisation industrielle performante, compétitive et réactive tout en respectant les attentes du personnel.

L'organisation du temps travail est évolutive et variable selon les contraintes de production.

L'absentéisme reste une question essentielle pour la société en ce qu'il peut désorganiser les plannings de production et de prestation de service et ainsi notre qualité de service de nos clients. Les différentes réflexions menées sur ce sujet en partenariat avec les représentants du personnel ont permis la mise en oeuvre d'incitations financières (intéressement), permettant de contenir le niveau d'absentéisme.

L'absentéisme (inférieur à 90 jours) s'élève à environ 5 jours par personne en moyenne.

#### 8.3 Relations sociales

La société PRECIA S.A. s'attache à ouvrir le plus possible les relations avec les personnels et leurs instances représentatives et s'engage à respecter l'ensemble des procédures d'information du personnel et de ses représentants.

Les différents axes de réflexion et de négociation menés au cours de l'année écoulée ont porté sur les éléments de rémunération fixes, variables, collectifs et individuels, mais aussi les conditions d'hygiène et de sécurité, l'absentéisme,



la pénibilité, l'égalité femmes hommes et les assurances sociales et de santé.

#### 8.4 Santé et sécurité

En matière de sécurité et de santé, la société PRECIA S.A. s'assure que chaque nouvel équipement industriel est jaugé quant à ses impacts sur la sécurité et la santé des opérateurs, évalue les risques d'accident du travail et les facteurs de pénibilité. Ces évaluations sont réalisées dans les phases initiales liées aux investissements ainsi qu'une fois leur mise en service réalisée.

La société compte aussi de nombreux techniciens et ingénieurs qui sont amenés à se déplacer régulièrement sur les sites de ses clients. A cet égard, chaque technicien et ingénieur bénéficie régulièrement de formations sur la sécurité dans le cadre de ses interventions techniques. Afin de limiter le risque d'accident pendant les trajets, le parc de véhicule de PRECIA S.A. est composé de véhicules récents et régulièrement entretenus.

La fréquence ainsi que la gravité des accidents du travail liés aux activités de PRECIA S.A. sont en baisse depuis trois années, ce qui permet à la société PRECIA S.A. d'avoir des taux de fréquence et de gravité meilleurs que ceux de la convention de la métallurgie.

En 2014, aucune maladie professionnelle liée aux activités de PRECIA S.A. n'était enregistrée.

#### 8.5 Formation

Les actions de formations nécessaires au développement du personnel ont visé à renforcer les compétences clefs dans le secteur du pesage, à sensibiliser le personnel en matière de sécurité et d'environnement et à poursuivre concrètement la mise en application de notre nouveau système d'information.

Le nombre total d'heures de formation sur l'année 2014 a été de 1 908 heures.

#### 8.6 Egalité de traitement

A l'issue de négociations avec les représentants du personnel, notamment au sujet de l'égalité femmes-hommes, différentes mesures concrètes ont été mises en œuvre et portent sur :

- Le recrutement,
- L'égalité salariale et la promotion interne, et
- L'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Par ailleurs, la société PRECIA S.A. est adhérente au club Entreprise et Handicap Ardèche et s'est engagée à :

- Participer à l'amélioration des conditions d'insertion et de maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés,
- Porter une attention particulière à l'emploi des bénéficiaires de la loi de 1987 dans le cadre de leur accès aux offres d'emploi de l'entreprise et de l'accueil de stagiaires, et
- Réaliser des actions concrètes sur la prévention des situations handicapantes.

Il n'existe aucune forme de discrimination au sein de la société PRECIA S.A..

#### 8.7 Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives à :

Les aspects essentiels des droits des travailleurs sont gérés par la politique de la direction des ressources humaines de la société qui est conforme aux normes internationales les plus exigeantes telles que celles de l'Organisation Internationale du Travail (O.I.T.) dont la société PRECIA S.A. s'est inspirée pour développer sa propre politique.

### 9. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

#### 9.1 Politique générale en matière environnementale

La société PRECIA S.A. adopte une démarche volontariste en matière de protection de l'environnement. Le respect des exigences légales et normes applicables, la mise en œuvre de procédures de contrôle efficaces et l'amélioration durable des performances grâce à des actions ciblées font partie de cet engagement.

Des moyens permettant de prévenir les risques environnementaux et les pollutions sont mis en œuvre. Ceux-ci sont d'ordre techniques (utilisation d'équipement de sécurité, intégration des mesures de contrôle du risque à la conception des équipements et installations, gestion d'une zone de regroupement et de sécurisation des déchets), organisationnels (visites de terrain, audits, actions d'amélioration) et humains (formations sécurité et environnement, sensibilisation au tri des déchets, communication de bonnes pratiques).

Les risques environnementaux liés aux activités de PRECIA S.A. sont limités. Pour couvrir le coût de ces risques, PRECIA S.A. dispose d'une couverture d'assurance spécifique prenant en compte l'ensemble de ses activités.

#### 9.2 Pollution et gestion des déchets

Dans le but de prévenir et réduire les rejets dans l'air, l'eau et les sols, une attention particulière est apportée aux équipements de captage des polluants (choix des équipements, planning d'entretien), à l'entretien des machines-outils et la mise en œuvre d'équipements plus respectueux de l'environnement.

Afin de maîtriser l'impact environnemental des matières consommées et des déchets générés, la société PRECIA S.A. s'engage à respecter les exigences légales applicables et à mettre en œuvre les bonnes pratiques pour le stockage et l'utilisation de produits chimiques, ainsi que pour le tri et la valorisation des déchets.

La collecte des déchets est réalisée aux différents points de production, dans des contenants spécifiquement adaptés. Suivant leurs natures, les déchets sont regroupés et orientés vers des filières de traitement adaptées et conformes à la réglementation applicable.

## RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2015

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

La société PRECIA S.A. apporte une attention particulière au choix des filières de traitement de déchets afin d'atteindre un niveau de valorisation élevé.

PRECIA S.A. fait également appel à des prestataires locaux pour le traitement et la valorisation de certains types de déchets. Par exemple, les déchets de bois sont collectés par une société ardéchoise et valorisés dans des chaufferies bois locales. Cette action permet chaque année d'alimenter ces chaufferies avec 20 tonnes de plaquettes de déchets bois issus de notre activité industrielle, ce qui correspond à l'énergie produite par la combustion de 8 000 L de fioul.

Les émissions de déchets ainsi que la part valorisée (poids) sont mesurées annuellement. Des efforts significatifs ont été réalisés ces dernières années afin d'atteindre un niveau élevé de valorisation pour l'ensemble des déchets (69 % en 2012, 78 % en 2013, 78 % en 2014).

Cette amélioration concerne à la fois les déchets dits non dangereux (bois, cartons, plastiques, gravats,...) et les déchets dangereux (produits chimiques, piles et batteries, bombes aérosols,...).

PRECIA S.A. apporte une attention particulière à la maîtrise des nuisances (sonores et visuelles) et de toute autre pollution spécifique liée à ses activités pouvant impacter la population locale et les parties prenantes présentes autour des lieux d'activité de la société. Des mesures techniques (isolation phonique) et organisationnelles (horaires de fonctionnement) ont été mises en œuvre dans le but d'atteindre cet objectif.

#### 9.3 Utilisation durable des ressources

La mise en œuvre de programmes destinés à permettre une utilisation durable des ressources est une des priorités de PRECIA S.A., car elle permet de concilier un ensemble d'objectifs variés et de grandes importances tel que le respect de l'environnement (global mais aussi local), la réduction des coûts et la fédération des équipes autour de projets structurants.

Ainsi, la société a mené plusieurs projets liés à l'eau, les matières premières et l'énergie.

Une attention particulière est apportée à la diminution des quantités de matières rebutées.

Le parc roulant en constant renouvellement est aujourd'hui moderne (chaque véhicule léger a moins de trois ans) et le matériel roulant usine a été renouvelé (chariots gaz en lieu et place de chariots gasoil).

Enfin, plusieurs investissements ont porté autour de la modernisation des systèmes de chauffage et de climatisation via le remplacement des anciennes chaudières fioul à faible rendement, la suppression progressive des radiateurs à accumulation par des climatisations réversibles (plus réactives et moins énergivores), la régulation centralisée de la température et des périodes

de chauffage des ateliers, le renforcement de l'isolation thermique des bâtiments.

Enfin, une surveillance de l'énergie électrique réactive (énergie perdue) est en place et permet une optimisation de notre consommation.

Consommation de ressources	2012	2013	2014
Eau (m <sup>3</sup> ) .....	1 532	1 416	1 412
Electricité (Kwh).....	1 271 000	1 440 797	1 109 045
Carburant et Fuel (litres).....	280 486	242 867	237 280
Gaz combustibles (kWh PCI) .....	200 597	344 144	333 585

L'année 2013 a été marquée par la mise en service de chariots de manutention à énergie gaz en remplacement de chariots à énergie gasoil. De plus, une nouvelle chaîne de peinture équipée d'un four à énergie gaz a également été mise en œuvre. Ceci a entraîné une baisse de la consommation de fioul et une augmentation de la consommation de gaz pour cette même année.

Les activités de PRECIA S.A. n'impliquent pas l'utilisation des sols, hormis l'utilisation de bâtiments administratifs ou de production.

#### 9.4 Changement climatique

Les activités de PRECIA S.A. ne sont pas exposées aux conséquences du changement climatique et n'impactent pas la biodiversité de manière significative.

Néanmoins, la société PRECIA S.A. est attentive à ses émissions de gaz à effets de serre. Celles-ci sont majoritairement liées à la production de chaleur (chauffage des bâtiments), au fonctionnement des équipements industriels et à l'utilisation du parc automobile. L'efficacité énergétique et leur bon fonctionnement des installations sont contrôlés et maintenus par des actions d'entretien pour les systèmes de chauffage et par l'utilisation de véhicules récents pour le parc automobile.

Année	2012	2013	2014
Emission de CO <sup>2</sup> (Tonnes).....	1 009	931	898
<small>Calculées selon la méthode de l'ADEME - V2015</small>			

## 10. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

### 10.1 Impact territorial, économique et social de l'activité : Le Groupe et son tissu social

La société PRECIA S.A. soutient les valeurs du sport comme l'esprit d'équipe et la solidarité, la réactivité et la technique, mais aussi l'effort et la récompense.

Ce soutien est illustré par son implication effective dans différentes épreuves sportives, telles que :

- Cyclo sportive l'Ardéchoise(\*),
- Foot et Volley corpo Privadois(\*).

(\*): Equipe PRECIA MOLEN et/ou soutien financier.

La société PRECIA S.A. soutien également le cinéma de Privas et partage les valeurs communes qui existent entre la société et le Cinéma local : créativité, proximité et ouverture sur le monde.

PRECIA S.A. contribue ainsi à améliorer l'attractivité de la ville de son siège social et de ses usines et vise à favoriser l'accès de tous à la culture.

L'enseignement des métiers du pesage est très important pour PRECIA S.A. qui est un des leaders mondiaux de ce métier et le premier fabricant français d'instruments de pesage. Ainsi, PRECIA S.A. supporte de nombreux lycées techniques ou écoles post-bac par des subventions ainsi que des interventions en classe de certains de nos directeurs.

La société PRECIA S.A. a de plus choisi de privilégier les circuits d'approvisionnement courts pour ses sous-traitants comme pour ses matières premières et marchandises. Ainsi, depuis l'exercice 2012, la société a internalisé la production de certains indicateurs électroniques de pesage auparavant fabriqués en Asie, cette internalisation a été rendue possible par une rationalisation de la gamme, une analyse de la valeur approfondie.

Des prestataires locaux sont également sollicités dans le cadre de la gestion et de la valorisation des déchets. En effets, les cartes électroniques et les matériels informatiques obsolètes sont collectés par une entreprise qui assure la valorisation des matières présentant de la valeur comme les métaux ou certains composants. Les déchets de bois issus de l'activité de PRECIA S.A. sont collectés par une entreprise qui transformera cette matière en plaquettes dans le but d'alimenter des chaufferies bois.

La société PRECIA S.A. est un acteur majeur sur son bassin économique originel auquel elle est très attachée et au sein duquel elle concentre la plupart de ses recrutements.

### 10.2 Sous-traitants et fournisseurs

La société PRECIA S.A. fait appel, de manière ponctuelle, à des sous-traitants pour des pièces mécaniques partielles ou complètes ou encore pour certaines installations de machines. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une sous-traitance de spécialité et parfois de capacité qui vise à compléter les moyens de production disponibles ou encore les lieux de réalisation des services.

L'importance relative de la société PRECIA S.A. chez ces sous-traitants reste limitée. PRECIA S.A. et ses sous-traitants ont mis en oeuvre des relations commerciales de partenaires très équilibrées.

La plupart des sous-traitants sont choisis localement, de telle sorte que les exigences sociales en environnementales qu'ils doivent respecter soient au moins équivalentes à celle concernant la société PRECIA S.A..

### 10.3 Loyauté des pratiques

La société PRECIA S.A. entend placer son action dans le strict respect du droit et des réglementations. A ce titre, la lutte contre la corruption, le respect des embargos commerciaux et la lutte contre les paradis fiscaux sont invariablement intégrés dans son action commerciale, en particulier sur ses marchés export.

Par ailleurs, lorsque la société PRECIA S.A. est informée qu'un de ses fournisseurs pratique le travail non déclaré, toute relation commerciale est immédiatement stoppée.

La société PRECIA S.A. prend en compte, dans la conception de ces produits, les exigences réglementaires liées à la santé et la sécurité des utilisateurs finaux afin de proposer des produits performants et sûrs à ses clients.

### 10.4 Autres actions engagées en faveur des Droits de l'Homme

La société PRECIA S.A. réalise ses activités conformément aux exigences réglementaires applicables et n'a pas entrepris d'actions complémentaires en faveur des Droits de l'Homme.

## 11. PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES SUR LES INFORMATIONS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES (PARAGRAPHE 8, 9 ET 10)

Le périmètre des indicateurs sociaux RSE recouvre exclusivement la société PRECIA S.A..

Les indicateurs environnementaux regroupent les plus lourdes installations industrielles du groupe (deux sites de fabrications), et par la même la plupart des risques industriels, rejets, consommations et déchets.

Certaines thématiques préconisées par le Grenelle II ne sont pas développées car elles ne sont pas jugées pertinentes au regard de la nature des activités de la société PRECIA S.A..

## 12. FACTEURS DE RISQUES

### 12.1 Risque lié aux conditions de marché

Notre activité se situe dans un secteur fortement concurrentiel. Le positionnement de la société sur le marché dépend de plusieurs facteurs, notamment de sa capacité d'innovation, de son offre commerciale de solutions complètes, de la qualité des produits, de la maîtrise des approvisionnements et de l'organisation de ses réseaux de vente et de service.

Une spécificité de notre métier est la contrainte réglementaire, qu'il s'agisse de la Métrologie Légale ou de la réglementation relative aux produits installés en zones explosibles (ATEX), à laquelle nous nous conformons par la mise en oeuvre de notre Système Qualité, qui fait l'objet d'audits et de certifications par des organismes habilités à intervalles réguliers.

# RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

## À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2015

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

L'importance opérationnelle de la gestion informatique des données a conduit la société à être particulièrement vigilante quant à la sécurité de ses systèmes.

### 12.2 Risques liés à l'environnement financier

Comme toute société commerciale, le groupe est confronté aux risques d'impayés de ses clients ; ce risque est toutefois limité par la qualité de sa clientèle de grands comptes, ainsi que par la faible concentration des clients.

Le Groupe est faiblement exposé aux risques de change et de taux d'intérêt ; il applique une politique de prudence en la matière.

### 12.3 Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0,8 %, à comparer au score global de l'industrie : 6,0 %.

### 12.4 Assurances

La société assure ses activités, avec l'assistance d'un courtier spécialisé, dans des conditions conformes aux standards de l'industrie.

## 13. INFORMATIONS DIVERSES

### 13.1 Charges somptuaires

En 2014, elles se sont élevées à 93 K€.

### 13.2 Principaux actionnaires

Conformément à la loi, nous vous informons que les principaux actionnaires de votre société sont :

	Participation	Droits de vote
Groupe ESCHARAVIL S.A. ....	de 33,33 à 50 %	de 50 à 66,67 %
Famille ESCHARAVIL .....	de 10 à 15 %	de 10 à 15 %
<b>NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE</b>		<b>833 298</b>

Au cours de l'exercice, la société Invesco Ltd a déclaré un franchissement de seuil à la hausse, la société Amiral Gestion un seuil à la baisse.

### 13.3 Détention d'actions PRECIA S.A. par elle-même

Au 31/12/2014, PRECIA S.A. détenait 15 117 de ses propres actions, soit 2,6 % du capital ; le coût d'acquisition de ces actions est de 312 K€ ; la valeur de marché à la fin de l'exercice est de 1 603 K€.

De plus, un contrat de liquidité a été mis en place depuis octobre 2010 avec le CIC. Au cours de l'année 2012, la société a mis fin à ce contrat de liquidité et souscrit un contrat de liquidité avec la société Arkeon Finance. Au 31/12/2014, la position titres du contrat est de 78 titres valorisés pour 8 K€.

### 13.4 Inventaire des valeurs mobilières

Au 31/12/2014, PRECIA et PRECIA MOLEN SERVICE ne détiennent pas de valeurs mobilières de placement. Les placements de liquidité à court terme sont réalisés sous forme de Dépôt à Terme et Comptes à Terme (D.A.T & C.A.T.) auprès de grandes institutions bancaires françaises mais aussi sous forme de comptes bancaires courants rémunérés.

### 13.5 Délais de paiement des fournisseurs

Au 31/12/2014, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de PRECIA S.A. était la suivante :

en K€	2014	2013
Échéances échues.....	436	776
Échéances inférieures à 30 jours.....	2 694	2 495
Échéances de 30 à 60 jours.....	1 604	2 360
Échéances supérieures à 60 jours....	12	39
<b>TOTAL.....</b>	<b>4 747</b>	<b>5 669</b>

### 13.6 Participation des salariés au capital

Au 31/12/2014, la part de capital détenu par les salariés sous forme de gestion collective est de 1,90 %.

### 13.7 Mandats des dirigeants

Voir tableau page 12.

## 14. PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2015 semble d'abord bénéficier de la légère remontée des prises de commande observée sur la fin de l'année 2014 ainsi qu'un certain dynamisme sur ce début d'année auquel devrait s'ajouter l'impact sur 12 mois des trois dernières acquisitions réalisées. Le contexte macro-économique de 2015 semble porteur et le Groupe est confiant que ses produits et solutions, innovants et qualitatifs devraient bénéficier d'une éventuelle reprise des investissements. Néanmoins le Groupe fera face à plusieurs difficultés dont la faiblesse du redémarrage de l'économie française, le renchérissement d'une partie de ces achats suite à la hausse du dollar, les difficultés de certains pays tels que le Brésil.

Le groupe poursuit par ailleurs aussi la refonte de ses systèmes de gestion informatisés avec le déploiement de son ERP global à l'international.

Dans le contexte de taux d'intérêt très bas et avec une amélioration de sa trésorerie, le Groupe reste très intéressé par des opportunités de croissance externe dans les activités de service, pour de nouveaux produits ou pour un développement sur de nouvelles zones géographiques.

Si l'environnement économique est toujours incertain, avec des risques de crises cycliques ; le Groupe PRECIA MOLEN est stable et fort, il a les ressources pour continuer son développement, créer de nouveaux emplois et générer de nouvelles opportunités pour ses employés.

**15. ATTESTATION**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Privas, le 9 avril 2015

Le Président du Directoire  
René COLOMBEL

## MANDATS DES DIRIGEANTS

► au 31 décembre 2014 ◀

### 13.7.1 ADMINISTRATION – DIRECTION

#### Madame Anne-Marie ESCHARAVIL

Membre et  
Présidente du Conseil de Surveillance

Présidente des S.A.S. BERGEROUX et LA FINANCIERE DE BENAT S.A.S.  
Présidente et membre du Directoire de la S.A. GROUPE ESCHARAVIL  
Administrateur de la S.A. LUC ESCHARAVIL

#### Madame Alice ESCHARAVIL

Membre du Conseil de Surveillance

Membre et Présidente du Conseil de Surveillance de la S.A. GROUPE ESCHARAVIL  
Administrateur de la S.A. LUC ESCHARAVIL

#### Madame Marie-Christine ESCHARAVIL

Membre du Conseil de Surveillance

Membre et Vice-Présidente du Conseil de Surveillance de la S.A. GROUPE ESCHARAVIL

#### Monsieur Luc ESCHARAVIL

Vice-Président du Conseil de Surveillance  
Représentant la S.A. GROUPE ESCHARAVIL  
Membre du Conseil de Surveillance

Administrateur - Président et Directeur Général de la S.A. LUC ESCHARAVIL  
Président de la S.A.S. RAFFIN  
Membre du Directoire et Directeur Général de la S.A. GROUPE ESCHARAVIL

#### Monsieur Georges FARVACQUE

Représentant la société FIDUCIAIRE DE CONTROLE ET DE GESTION DE PATRIMOINE  
Membre du Conseil de Surveillance

#### Monsieur François THINARD

Membre du Conseil de Surveillance

#### Monsieur René COLOMBEL

Membre et Président du Directoire

Président de la S.A.S. PRECIA MOLEN SERVICE  
Member of the board of Directors de MOLEN BV, PRECIA MOLEN UK Ltd,  
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA AS, PRECIA MOLEN (IRL) Ltd et PRECIA MOLEN INDIA Ltd  
Administrateur de MOLEN BELGIUM BV  
Co-gérant de PRECIA MOLEN MAROC SARL  
Directeur de PRECIA MOLEN AUSTRALIA Pty Ltd  
Directeur de PRECIA MOLEN Servicios de Pesagem Ltda

### 13.7.2 CONTRÔLE

#### PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

63 rue de Villiers - 92200 NEUILLY SUR SEINE  
représentée par Madame Natacha PELISSON  
Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Lyon

#### RM CONSULTANTS ASSOCIES

19 rue Paul Henry Spaak -BP 105 - 26904 VALENCE Cedex 9  
représentée par Monsieur Nicanor RICOTE  
Commissaire aux Comptes inscrit à la Compagnie Régionale de Grenoble

### 13.7.3 SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le mandat de Membre du Conseil de Surveillance de Madame Alice ESCHARAVIL arrive à renouvellement lors de la présente assemblée. Nous vous en proposons le renouvellement.

Aucun mandat relatif au Conseil de Surveillance ne vient à expiration au titre de l'exercice clos au 31/12/2014.

# RÉSULTATS DE PRECIA S.A.

## AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	Exercice 2014	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social.....	2 200	2 200	2 200	2 200	2 200
Nombre d'actions ordinaires existantes.....	573 304	573 304	573 304	573 304	573 304
<b>OPERATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>					
Chiffre d'affaires HT.....	41 427	39 887	41 978	40 331	36 201
Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions) <sup>(1)</sup> .....	5 897	4 436	3 120	3 314	3 184
Impôt sur les bénéfices.....	(61)	103	(241)	176	493
Participation des salariés dûe au titre de l'exercice.....	-	-	-	17	199
Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions).....	5 432	3 515	2 246	2 901	2 288
Résultat distribué.....	1 003	1 003	892	1 059	782
<b>RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)</b>					
Résultat après impôt, participation mais avant charges calculées (amortissements et provisions) <sup>(1)</sup> .....	10,39 €	7,56 €	5,86 €	5,44 €	4,35 €
Résultat après impôt, participation et charges calculées (amortissements et provisions).....	9,48 €	6,13 €	3,92 €	5,06 €	3,99 €
Dividende attribué à chaque action.....	1,80 €	1,80 €	1,60 €	1,90 €	1,40 €
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice.....	250	249	245	240	232
Montant de la masse salariale.....	9 604	9 953	9 369	8 865	8 325
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux.....	3 845	3 915	3 898	3 692	3 377

(1) Hors provisions financières et exceptionnelles.

## **RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE** À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2015

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre société vous a convoqué en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à nos statuts afin :

- d'une part de vous exposer l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2014, les résultats de la société et de ses filiales, les perspectives d'avenir et vous fournir les autres informations prescrites par la loi ;
- d'autre part, de soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et décider de l'affectation des résultats.

Lecture du rapport du Directoire vous a été faite par Monsieur René COLOMBEL, son Président.

Vous allez par ailleurs entendre la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice de leur mission de vérification et de contrôle des comptes ainsi que sur les conventions visées par l'article L.225-86 du Code de Commerce.

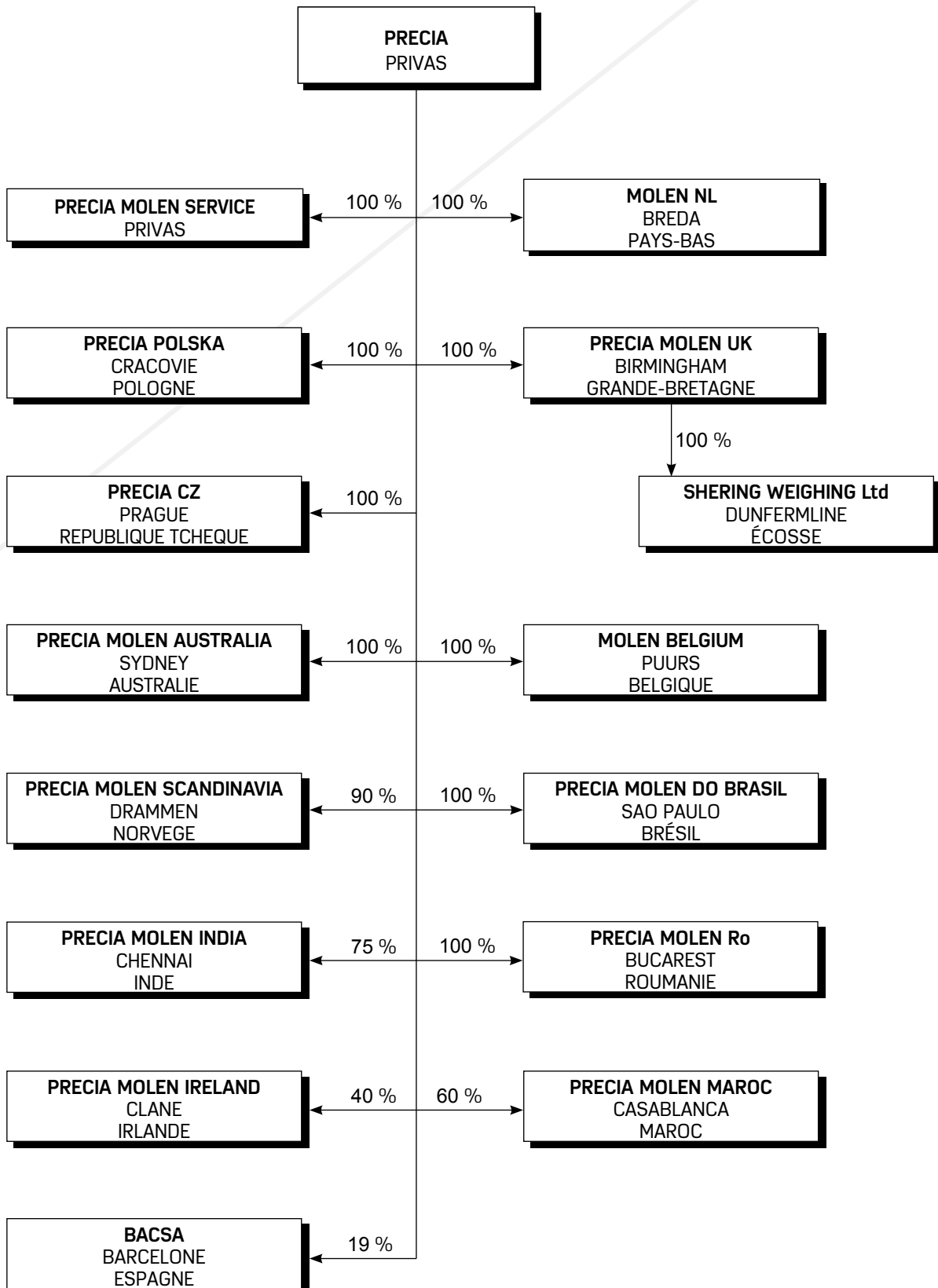
Conformément à l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous vous informons que nous n'avons aucune observation à formuler tant sur le rapport de gestion du Directoire que sur les comptes de l'exercice écoulé.

Anne-Marie ESCHARAVIL  
Présidente du Conseil de Surveillance



# ORGANIGRAMME FONCTIONNEL DU GROUPE PRECIA MOLEN

► au 31/12/2014 ◀





- 18 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- 19 Compte de résultat consolidé 2014
- 19 Tableau du résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres
- 20 Bilan consolidé au 31 décembre 2014
- 21 Tableau de variation des capitaux propres consolidés
- 21 Tableau des flux de trésorerie consolidés
- 22 Annexe aux comptes consolidés
  - ▶ 22 **NOTE 1** Principes de consolidation et méthodes comptables
  - ▶ 26 **NOTE 2** Explication des postes du bilan
  - ▶ 30 **NOTE 3** Explication des postes du compte de résultat
  - ▶ 31 **NOTE 4** Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidés

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◄

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PRECIA S.A. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.2.2 de l'annexe aux comptes consolidés qui décrit les impacts de la première application au 1<sup>er</sup> janvier 2014 de la norme IFRS 10 "Etats financiers consolidés".

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le Groupe évalue à chaque clôture l'existence d'indices de perte de valeur des actifs à long terme regroupés par unité génératrice de trésorerie et procède annuellement à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans les notes 1.3.1 et 1.5.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 29 avril 2015

PricewaterhouseCoopers AUDIT  
Natacha PÉLISSON  
Associée

Valence, le 29 avril 2015

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS  
Nicanor RICOTE  
Associé

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ

▶ en milliers d'euros ◀

	Notes	2014	2013(*)
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b> .....	3.1	<b>95 406</b>	<b>90 932</b>
Achats consommés .....		(24 573)	(21 058)
Charges de personnel .....		(41 203)	(39 300)
Charges externes .....		(20 211)	(18 251)
Impôts et taxes .....		(1 495)	(1 474)
Amortissements .....		(2 556)	(2 574)
Variation des stocks en cours et produits finis .....		1 347	(1 461)
Autres produits d'exploitation .....		1 175	993
Autres charges d'exploitation .....		(264)	(270)
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b> .....		<b>7 625</b>	<b>7 539</b>
Produits de trésorerie et équivalents .....		436	450
Coût de l'endettement financier brut .....		(257)	(321)
<b>COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET</b> .....	3.2	<b>229</b>	<b>129</b>
Autres produits financiers .....		-	-
Autres charges financières .....		-	-
Charge d'impôt sur le résultat .....	3.3	(2 993)	(2 930)
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b> .....		<b>4 861</b>	<b>4 735</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle .....		227	251
Part du groupe .....		4 634	4 484
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION ET DILUÉ (EN EURO)</b> .....	2.9	<b>8,30</b>	<b>8,04</b>

(\*) - Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2)

## TABLEAU DU RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

▶ en milliers d'euros ◀

	31/12/2014	31/12/2013(*)
Résultat net de l'ensemble consolidé .....	4 861	4 735
Écarts de conversion .....	299	(253)
Écarts actuariels .....	(233)	74
Actifs disponibles à la vente .....	-	-
Instruments dérivés de couverture .....	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence .....	66	(178)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence .....	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe .....	66	(178)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle .....	29	(47)
Résultats net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres .....	95	(225)
<b>Total des produits et charges de la période</b> .....	<b>4 957</b>	<b>4 510</b>

(\*) - Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2)

# BILAN CONSOLIDÉ

## AU 31 DÉCEMBRE 2014

► en milliers d'euros ◄

ACTIF.....	Notes	31/12/2014	31/12/2013(*)
Goodwill.....	1.3.1	9 327	7 328
Autres immobilisations incorporelles.....	2.3	797	834
Immobilisations corporelles.....	2.1	8 844	7 583
Actifs financiers.....		429	422
Participations mises en équivalence.....	2.4.1	-	-
Impôts différés actifs.....	2.8	1 220	1 253
<b>ACTIFS NON COURANTS.....</b>		<b>20 618</b>	<b>17 420</b>
Stocks et en-cours.....	2.5	13 661	13 360
Créances clients et autres créances.....		28 399	33 010
Créance d'impôt exigible.....		841	688
Autres débiteurs.....	2.6	1 914	2 311
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	2.7	23 985	17 926
<b>ACTIFS COURANTS.....</b>		<b>68 800</b>	<b>67 295</b>
<b>TOTAL.....</b>		<b>89 418</b>	<b>84 714</b>
<b>PASSIF.....</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013(*)</b>
Capital.....	2.9	2 200	2 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport.....		4 487	4 487
Réserves consolidées.....		37 493	33 948
Actions propres.....	2.9	(311)	(363)
Résultat consolidé part du groupe.....		4 634	4 484
<b>SOUS TOTAL CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AU GROUPE....</b>	<b>2.10</b>	<b>48 503</b>	<b>44 757</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle dans les réserves.....		1 090	973
Intérêts ne conférant pas le contrôle dans les résultats.....		227	251
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES.....</b>		<b>49 821</b>	<b>45 981</b>
Provisions long terme.....	2.12	2 334	2 195
Impôt différé passif.....	2.8	637	700
Dettes financières long terme.....	2.11	4 772	3 652
<b>PASSIFS NON COURANTS.....</b>		<b>7 744</b>	<b>6 547</b>
Dettes financières court terme.....	2.11	3 001	2 889
Dettes fournisseurs et autres dettes.....		7 994	9 363
Passif d'impôt exigible.....		-	-
Autres passifs courants.....	2.13	20 858	19 934
<b>PASSIFS COURANTS.....</b>		<b>31 854</b>	<b>32 186</b>
<b>TOTAL.....</b>		<b>89 418</b>	<b>84 714</b>

(\*) - Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2)

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

▶ en milliers d'euros ◀

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012</b> .....	<b>2 200</b>	<b>4 487</b>	<b>(365)</b>	<b>30 680</b>	<b>4 338</b>	<b>816</b>	<b>42 157</b>
Conséquence de la première application d'IFRS 10.....						249	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2012</b> .....	<b>2 200</b>	<b>4 487</b>	<b>(365)</b>	<b>30 680</b>	<b>4 338</b>	<b>1 065</b>	<b>42 406</b>
Dividendes versés.....					(892)	(45)	
Affectation du résultat antérieur.....				3 446	(3 446)		
Actions propres.....			2				
Ecart actuariels.....				74			
Ecart de conversion.....				(253)		(47)	
Variation de périmètre.....							
Résultat de la période.....					4 484	251	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013</b> .....	<b>2 200</b>	<b>4 487</b>	<b>(363)</b>	<b>33 949</b>	<b>4 484</b>	<b>1 224</b>	<b>45 981</b>
Dividendes versés.....					(1 005)	(164)	
Affectation du résultat antérieur.....				3 479	(3 479)		
Actions propres.....			52				
Ecart actuariels.....				(233)			
Ecart de conversion.....				299		29	
Variation de périmètre.....							
Résultat de la période.....					4 634	227	
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014</b> .....	<b>2 200</b>	<b>4 487</b>	<b>(311)</b>	<b>37 494</b>	<b>4 634</b>	<b>1 318</b>	<b>49 821</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

	2014	2013(*)
<b>Opérations d'exploitation</b>		
Résultat(**).....	6 716	6 353
Amortissements des immobilisations.....	2 556	2 575
Dotations et reprises sur provision pour risques et charges.....	(118)	(418)
Résultat de cessions d'immobilisations.....	(132)	(179)
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires.....	-	-
Charges d'impôt (variation impôt différé).....	(30)	410
Coût de l'endettement financier net.....	152	217
Variation du Besoin en Fonds de Roulement.....	4 468	(3 534)
Intérêts payés.....	(150)	(220)
Impôt sur le résultat payé.....	(2 235)	(1 971)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ</b> .....	<b>11 226</b>	<b>3 233</b>
<b>Opérations d'investissement</b>		
Intérêts reçus.....	-	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles.....	(346)	(749)
Acquisitions d'immobilisations corporelles.....	(3 435)	(1 914)
Acquisitions d'immobilisations financières.....	(64)	(21)
Produits de cession d'immobilisations corporelles.....	228	246
Remboursements d'actifs financiers.....	83	551
Variation intérêts minoritaires.....	93	408
Acquisitions de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise.....	(2 295)	-
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b> .....	<b>(5 736)</b>	<b>(1 479)</b>
<b>Opérations de financement</b>		
Augmentation de capital dans les filiales.....	-	-
Rachats et ventes d'actions propres.....	52	2
Encaissements provenant de nouveaux emprunts.....	4 134	2 442
Remboursements d'emprunts.....	(3 023)	(3 615)
Variation des mobilisations de créances.....	-	-
Dividendes versés.....	(1 005)	(892)
<b>FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b> .....	<b>158</b>	<b>(2 063)</b>
Impact des variations de taux de change.....	299	(253)
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE</b> .....	<b>5 948</b>	<b>(562)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice.....	15 036	15 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice.....	20 984	15 036
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) TOTALE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b> .....	<b>5 948</b>	<b>(562)</b>

(\*) - Inclut l'impact de l'application d'IFRS 10 (voir note 1.2.2)

(\*\*) - Résultat net part du groupe avant charge d'impôt exigible

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2014

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 9 avril 2015. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 24 juin 2015.

### FAITS CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉRIODE

La société Precia Molen Irlande Ltd est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à partir du 1er janvier 2014.

Par ailleurs, le Groupe a réalisé deux acquisitions au cours de l'année 2014. En premier lieu, la Société Antignac S.A.S., spécialiste du pesage sur le Sud-Ouest de la France et qui est intégrée à Precia Molen Service S.A.S ; ainsi que la Société Shering Weighing Ltd basée à Dunfermline (UK) qui dispose d'une unité de fabrication de ponts bascules, fournisseur de biens et services (réparation, maintenance, installation...) sur une clientèle nationale et export.

### ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE :

En Janvier 2015, la société Precia Molen Service S.A.S. a procédé à l'acquisition du groupe familial Le Barbier, spécialiste du pesage industriel et commercial sur le grand quart nord-est de la France.

### 1. PRINCIPES DE CONSOLIDATION ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

#### 1.1 Périmètre de consolidation

##### 1.1.1 Périmètre de consolidation :

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA S.A. 07000 Privas	386 620 165	Société mère
PRECIA MOLEN SERVICE S.A.S 07000 Privas	349 743 179	99,99
MOLEN BV Breda	PAYS-BAS	100,00
PRECIA MOLEN NEDERLAND BV Breda (1)	PAYS-BAS	100,00
MOLEN BELGIUM NV Puurs	BELGIQUE	100,00
PRECIA MOLEN UK Ltd Birmingham	ROYAUME UNI	100,00
SHERING WEIGHING Ltd Dunfermline (2)	ROYAUME UNI	100,00
PRECIA POLSKA Sp. z.o.o. Cracovie	POLOGNE	100,00
PRECIA CZ S.r.o. Pragues	REP. TCHEQUE	100,00
PRECIA MOLEN MAROC S.A.R.L. Casablanca	MAROC	60,00
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA A.S. Lierstranda	NORVEGE	90,00
PRECIA MOLEN INDIA Ltd Chennai	INDE	75,00
PRECIA MOLEN Ro Bucarest	ROUMANIE	100,00
PRECIA MOLEN Australia Pty Ltd. Sydney	AUSTRALIE	100,00
PRECIA MOLEN Serviços De Pesagem Ltda. Sao Paolo	BRESIL	100,00
PRECIA MOLEN (IRL) Ltd Clane	IRLANDE	40,00

(1) Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV.

(2) Cette société est détenue de manière indirecte via PRECIA MOLEN UK Ltd

Toutes ces sociétés sont consolidées et ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2014.

##### 1.1.2. Évolution du périmètre

Precia Molen (IRL) Ltd est depuis 2014 consolidée par intégration globale comme détaillé au paragraphe VII.2.2 ci-dessous. Les sociétés Antignac S.A.S. et Shering Weighing Ltd sont à présent incluses dans le périmètre de consolidation. La société Antignac SAS a été fusionnée avec Precia Molen Service S.A.S. au cours de l'exercice.

### 1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2014 sont les mêmes que ceux du 31 décembre 2013 à l'exception des éléments ci-après :

#### 1.2.1. Première application d'IFRIC 21

IFRIC 21, Taxes, interprétation publiée en mai 2013, est appliquée par Precia depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Elle a été adoptée par l'Union Européenne en juin 2014. Ce texte précise que le fait générateur de la comptabilisation de la dette des taxes diverses, droits et autres prélèvements qui ne sont pas dans le champ d'application de la norme IAS 12, dépend des termes de la législation y afférent, indépendamment de la période de l'assiette de calcul du prélèvement. Il ne saurait être donc reconnu progressivement à l'occasion d'un arrêté intermédiaire.

Les impacts liés à l'application rétrospective d'IFRIC 21 ne sont pas significatifs dans le cadre des comptes annuels.

#### 1.2.2. Première application d'IFRS 10

IFRS 10, États financiers consolidés, norme publiée en juin 2012, est appliquée par Precia depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

L'analyse des conditions d'exploitation et de direction des activités pertinentes de la société Precia Molen (IRL) Ltd, en 2014, conduisent à intégrer globalement cette société, au regard d'IFRS 10.

Les impacts sur le compte de résultat liés à l'application rétrospective d'IFRS 10 sont les suivants :

- Augmentation du Chiffre d'affaires de 1 973 K€ (exercice 2013)
- Augmentation du Résultat net consolidé de 41 K€ (exercice 2013)

Les impacts sur la situation financière liés à l'application rétrospective d'IFRS 10 au 31 décembre 2013 sont les suivants :

- Augmentation du Goodwill de 20 K€
- Diminution des Participations mises en équivalence de 194 K€
- Augmentation des Actifs et passifs courants nets pour 318 K€
- Augmentation de la Situation nette de 290 K€ (part des minoritaires)

#### 1.2.3. Normes applicables

Les normes et interprétations utilisées au 31 décembre 2013 ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31/12/2014 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2014. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétation	Date de 1 <sup>re</sup> application obligatoire : exercices ouverts à compter du
IAS 27, amendée Etats financiers individuels	01/01/2014
IAS 28, amendée Participations dans les entités associées et joint-ventures	01/01/2014
IAS 32 – compensation d'actifs et de passifs financiers	01/01/2014
IAS 36, amendement Informations sur la valeur recouvrable des actifs non-financiers	01/01/2014
IAS 39, amendement Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture	01/01/2014
IFRS 10, Etats financiers consolidés (05/11)	01/01/2014
IFRS 11, Partenariats (05/11)	01/01/2014
IFRS 12, informations sur les participations dans d'autres entités (05/11)	01/01/2014
Amendements IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 - Guide de première application (06/12)	01/01/2014
IFRIC 21 - Taxes	01/01/2014
Amendement portant sur les améliorations annuelles des IFRS cycle 2011-2013 modifiant les normes suivantes : IFRS 3, IFRS 13, et IAS 40	01/01/2015

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période en dehors de ceux mentionnés aux paragraphes 1.2.1 et 1.2.2.



### 1.3 Principes comptables de consolidation

#### 1.3.1 Regroupement d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable. Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwills sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive d'une restructuration. Le montant cumulé des dépréciations de goodwills constatées au 31 décembre 2014 est de 602 K€.

#### 1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 31 décembre 2014. Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation positive des capitaux propres de 299 K€ sur la période.

#### 1.3.3 Traitement de la conversion des transactions en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». Les transactions en monnaies autres que l'euro sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et passifs monétaires libellés dans ces autres monnaies sont convertis aux taux en vigueur à la date de clôture. Les profits et les pertes provenant de la conversion sont enregistrés dans le compte de résultat de l'exercice.

Toutefois, pour les actifs et les passifs financiers qui ne constituent pas des éléments monétaires, toute variation de juste valeur, y compris les variations de change, est comptabilisée selon les principes applicables aux catégories d'actifs financiers auxquels ils se rattachent.

Pour comptabiliser les pertes et les gains de change, les actifs financiers monétaires sont comptabilisés au coût amorti en devises d'origine. Les différences de change provenant de la variation du coût amorti sont reconnues en compte de résultat, les autres variations sont reconnues directement en capitaux propres.

#### 1.3.4 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

#### 1.3.5 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnement direct puis validées par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

#### 1.3.6 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

#### 1.3.7 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2014

### 1.4 Recours à des estimations

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les principales estimations faites par le Groupe pour l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des provisions et notamment des engagements de retraite ainsi que de la valorisation des actifs non courants. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

### 1.5 Principes et méthodes d'évaluation appliquées

#### 1.5.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels.....	3 à 5 ans
Constructions industrielles.....	30 ans
Agencements et installations.....	15 ans
Installations techniques.....	10 à 15 ans
Matériel et outillage.....	6 ans
Matériel de transport.....	5 ans
Matériel informatique.....	3 ans
Mobilier, matériel de bureau.....	10 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession. Au cours de l'exercice, qu'aucun indice de perte de valeur identifié au 31 décembre 2014.

#### 1.5.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwills et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwills, la valeur recouvrable est déterminée au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT).

Le Groupe a regroupé ses immobilisations en UGT correspondant à un site de production ou à une filiale de commercialisation (éventuellement regroupées en cas de mutualisation de moyens). Les entités du Groupe ayant à la fois une activité industrielle et commerciale étroitement liée constituent également des UGT indépendantes.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

#### 1.5.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit. Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

#### 1.5.4 Instruments financiers

##### Actifs disponibles à la vente : Titres de participation

Les titres de participations dans les sociétés qui ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

##### Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation

des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

### 1.5.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

### 1.5.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

### 1.5.7 Dettes portant intérêts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 1.5.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2014, la société dispose d'actions propres pour un coût total de 311 K€.

La société a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers, à ARKEON Finance.

Au 31 décembre 2014, la position titres du contrat est de 78 titres valorisés pour 8 K€.

### 1.5.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

### 1.5.10 Avantages au personnel

Le groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le Groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

### 1.5.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2014

### 2. EXPLICATION DES POSTES DU BILAN

#### 2.1 Goodwill

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Goodwill.....	7 328	1 999	-	9 327

Dont 27 K€ d'augmentation due aux écarts de conversion

##### 2.1.1 Regroupement d'entreprise

Le Groupe a procédé à l'acquisition des sociétés Antignac S.A.S. le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et Shering Weighing Ltd le 11 Août 2014. La considération totale versée pour l'acquisition de ces deux sociétés est 3 112 K€, les actifs net acquis de 1 139 K€ soit un montant total de goodwill de 1 972 K€ correspondant à 824 K€ et 910 K€.

#### 2.2 Actif immobilisé

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles.....	2 451	340	6	2 785
Immobilisations corporelles.....	26 571	4 091	1 174	29 487
Actifs financiers.....	485	90	83	492
Participations mises en équivalence.....	-	-	-	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>29 507</b>	<b>4 522</b>	<b>1 264</b>	<b>32 764</b>

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à des investissements en matériel de production de service (matériel de transport) et la robotisation de la production.

Les augmentations d'immobilisations incluent 655 K€ provenant de l'entrée dans le périmètre de consolidation des sociétés Antignac S.A.S. et Shering Weighing Ltd.

#### 2.3 Etat des amortissements

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles.....	1 616	375	4	1 988
Immobilisations corporelles.....	18 988	2 736	1 081	20 643
<b>TOTAL.....</b>	<b>20 604</b>	<b>3 111</b>	<b>1 085</b>	<b>22 631</b>

#### 2.4 Actifs financiers

##### 2.4.1 Sociétés non consolidées

BACSA S.A.....	Participation de 19,00 % du capital	98
Diverses participations.....		110

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 47 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€.

##### 2.4.2 Autres actifs financiers

Les autres actifs financiers sont composés essentiellement d'avances et d'acomptes à long terme.

#### 2.5 Evolution des stocks

	31/12/2014	31/12/2013
Matières premières et approvisionnements.....	5 218	5 158
En cours de production.....	2 414	2 833
Produits intermédiaires et finis.....	2 189	1 678
Marchandises.....	3 840	3 691
<b>STOCKS.....</b>	<b>13 661</b>	<b>13 360</b>

#### 2.6 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires (TVA).....	740	740	-
Fournisseurs avances et acomptes.....	229	229	-
Charges constatées d'avance.....	421	421	-
Divers débiteurs.....	525	525	-
<b>DÉBITEURS DIVERS.....</b>	<b>1 914</b>	<b>1 914</b>	<b>-</b>

## 2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2014	31/12/2013
Certificats de dépôt <sup>(1)</sup> .....	14 405	10 500
Disponibilités .....	9 580	7 426
<b>TOTAL</b> .....	<b>23 985</b>	<b>17 926</b>

(1) Les certificats de dépôt sont rémunérés aux conditions du marché, avec une possibilité de sortie à tout moment.

## 2.8 Impôts différés

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts différés sur différences temporelles .....	643	517
Impôts différés sur retraitements de consolidation .....	552	706
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS</b> .....	<b>1 195</b>	<b>1 223</b>

	31/12/2014	31/12/2013
Impôts différés sur amortissements .....	518	627
Impôts différés sur différences temporelles .....	119	72
<b>IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS</b> .....	<b>637</b>	<b>699</b>

## 2.9 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 15 117 actions, soit 2,64 % du capital pour une valeur d'acquisition de 311 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre d'actions moyen en circulation au cours de l'exercice (soit 558 067), c'est à dire hors actions propres.

## 2.10 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 60 % de capital de Precia Molen (Irl) Ltd, 25 % de Precia Molen India Ltd, aux 40 % de Precia Molen Maroc SARL et aux 10 % de Precia Molen Scandinavia AS détenus par des tiers. Les intérêts ne conférant pas le contrôle représentent 2,6 % des capitaux propres.

## 2.11 Emprunts et dettes financières

	Total	à 1 an au plus(*)	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit <sup>(1)</sup> .....	6 963	2 410	4 453	100
Contrats de location financement .....	389	211	178	-
Associés .....	365	323	42	-
Sous-total dettes financières long terme .....	7 717	2 944	4 672	100
Dettes financières court terme .....	57	57	-	-
<b>TOTAL</b> .....	<b>7 773</b>	<b>3 001</b>	<b>4 672</b>	<b>100</b>

(1) dont 97 % à taux fixes. Les emprunts à taux variables sont swapés à 100 % en taux fixe.

INFORMATION COMPARATIVE EXERCICE 2013	Total	à 1 an au plus(*)	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières .....	6 541	2 889	3 652	-

(\*) La part à un an des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme.

GARANTIE	Montant garanti	Capital restant dû
Nantissement du fonds de commerce .....	2 250	196
Nantissement de compte à terme .....	2 981	2 789
<b>TOTAL</b> .....	<b>5 231</b>	<b>2 985</b>

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### AU 31 DÉCEMBRE 2014

#### 2.12 Détails des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Litiges .....	1 293	647	539	348	1 053
Risques clients .....	99	7	-	-	105
Pensions .....	-	-	-	-	-
Indemnités de départ en retraite <sup>(1)</sup> .....	655	385	170	7	864
Provisions pour impôts .....	37	164	-	-	201
Autres avantages sociaux .....	111	-	-	-	111
Provisions long terme .....	2 195	1 203	709	355	2 334
Information comparative exercice 2013	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Provisions long terme .....	2 687	1 138	705	925	2 195

(1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du Groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 2,25 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/65 ans, taux de contribution patronale : 42 %.

La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 1 814 K€ (2013 – 1 756 K€).

Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était diminué de 0,5 %, l'engagement total du groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) augmenterait d'environ 6,2 %.

La variation des mouvements de l'exercice des provisions pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée directement en résultat dans le poste « charges de personnel ».

L'augmentation de la période de 385 K€ correspond à des écarts actuariels de 233 K€ et 152 K€ en charge de la période, laquelle est composée du cout annuel des services rendu pour 137 K€ et des frais financiers pour 15 K€.

Le groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Lorsque le groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le Groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision. Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le Groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient principalement les risques de recouvrement sur créances clients, réestimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 31 décembre 2014 est de 1 814 K€, le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 864 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

#### 2.13 Détail des autres passifs courants

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes fiscales et sociales .....	13 998	13 383
Avances et acomptes reçus sur commandes .....	1 166	2 041
Autres dettes .....	2 201	2 628
Produits constatés d'avance .....	3 493	1 882
<b>TOTAL AUTRES PASSIFS COURANTS .....</b>	<b>20 858</b>	<b>19 934</b>

#### 2.14 Engagement hors bilan

##### 2.14.1 Cautions bancaires export

Le Groupe bénéficie d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin. Au 31 décembre 2014, ces engagements se montent à 301 K€.

#### 2.15 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrecouvrabilité est faible. Le client le plus important représente 3,7 % du chiffre d'affaires (4,0 % en 2013). Les dix premiers clients représentent environ 10,4 % du chiffre d'affaires (10,0 % en 2013).

De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du Groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98 % des emprunts du Groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change et a recours à des contrats à terme en présence de risques importants. Au 31 décembre 2014, la juste valeur d'un contrat de vente à terme de devise (GBP) d'un nominal de 1 639 K€ est de - 62 K€.

#### Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0,8 %, à comparer au score global de l'industrie : 6 %.

#### Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres définis comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

### **2.16 Contrats de location financement**

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations, il s'agit essentiellement de matériel de transport.

Impact sur le bilan au 31 décembre 2014 :

Immobilisations nettes.....	339
Dettes financières .....	389 (dont 211 à moins d'un an et 178 à plus de un an et moins de 5 ans)
Impôt différé actif .....	17
Impact sur les réserves (hors résultat de la période)....	(49)
Impact sur le compte de résultat :	
Résultat avant impôt.....	25
Résultat .....	16

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 DÉCEMBRE 2014

### 3. EXPLICATIONS DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

#### 3.1 Répartition géographique des activités

L'organisation du groupe et son reporting financier est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

	31/12/2014		31/12/2013
<b>RÉPARTITION DES ACTIFS IMMOBILISÉS :</b>			
France .....	13 781	71 %	80 %
Hors de France.....	5 618	29 %	20 %
<b>RÉPARTITION DES AMORTISSEMENTS :</b>			
France .....	2 008	79 %	80 %
Hors de France.....	548	21 %	20 %
<b>RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS :</b>			
France .....	2 166	56 %	84 %
Hors de France.....	1 680	44 %	16 %
<b>RÉPARTITION DES PASSIFS NON COURANTS :</b>			
France .....	7 164	93 %	96 %
Hors de France.....	579	7 %	4 %
<b>VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES :</b>			
France .....	65 843	69 %	71 %
Hors de France.....	29 563	31 %	29 %
<b>VENTILATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL :</b>			
France .....	5 338	70 %	79 %
Hors de France.....	2 287	30 %	21 %
<b>EFFECTIFS MOYENS :</b>			
France .....	572		564
Hors de France.....	249		202
Total .....	820		766

#### 3.2 Coût de l'endettement financier net

	2014	2013
Gains de change .....	74	38
Reprises de provisions .....	-	-
Produits sur valeurs de placement.....	241	206
Divers produits financiers.....	171	206
Produits de trésorerie et équivalents .....	486	450
Intérêts .....	152	217
Pertes de change .....	85	63
Dotations aux provisions .....	-	-
Intérêts locations financement.....	20	41
Diverses charges financières .....	-	-
Coût de l'endettement financier brut .....	257	321

#### 3.3 impôt sur le résultat

##### 3.3.1 Charge d'impôt

Exigible.....	(2 739)
Différé <sup>(1)</sup> .....	(254)
Net (charge) .....	(2 993)

(1) Le détail des impôts différés est présenté en note 2.8



**3.3.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique**

Résultat .....	4 861	
Résultat avant impôt .....	7 854	
Charge d'impôt comptabilisée .....	(2 993)	taux apparent 32,35 %
Charge d'impôt théorique .....	(2 705)	
Différence .....	(288)	
Impôt sur charges non déductibles .....	(56)	
Économie d'impôts sur produits non imposables .....	418	
Actifs d'impôt non activés antérieurement .....	161	
Actifs d'impôt non activés .....	(396)	
Variation de taux d'impôt .....	(410)	
Economie d'impôt sur produits non imposable .....	-	
Divers .....	(5)	
Total .....	(288)	

**3.3.3 Intégration fiscale (France)**

PRECIA S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société PRECIA MOLEN SERVICE S.A.S.

**3.4 Honoraires des Commissaires aux Comptes**

Frais d'Audit	pwc	RM Consultants	AUDITEURS DES FILIALES
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés			
Émetteur .....	24,0	24,0	-
Filiales intégrées globalement .....	13,5	8,5	68
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissariat aux comptes	25,0	7,5	-
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-
<b>TOTAL .....</b>	<b>62,5</b>	<b>40,0</b>	<b>68,0</b>

**4. INFORMATIONS CONCERNANT LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ**

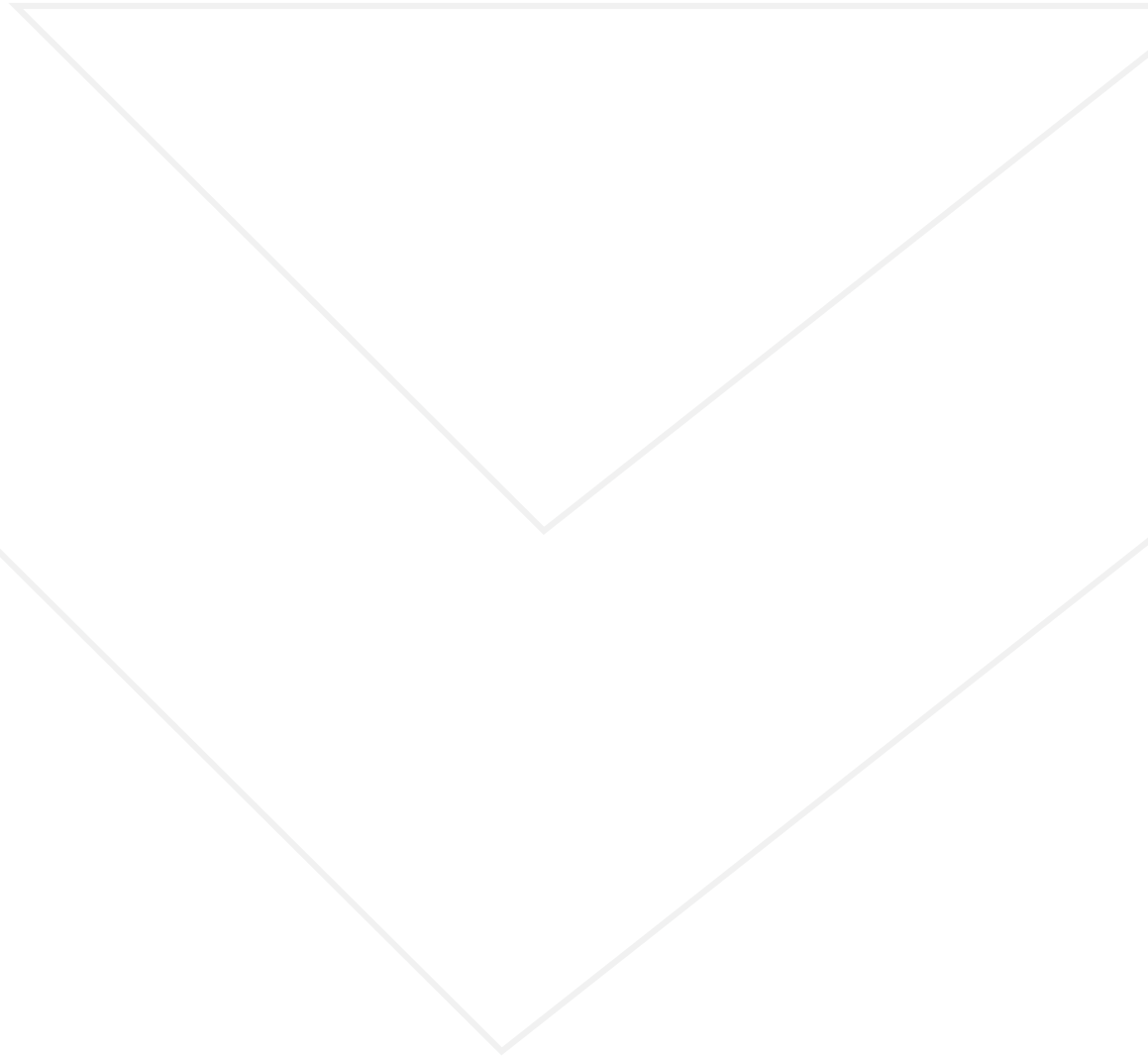
Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées. Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque et de la part à moins d'un an des dettes financières à long terme.

	31/12/2014	31/12/2013
Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	23 985	17 926
Dettes financières court terme .....	(3 001)	(2 890)
<b>TRÉSORERIE .....</b>	<b>20 984</b>	<b>15 036</b>

**5. ATTESTATION**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

**Le Président du Directoire**  
René COLOMBEL



- 34** Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- 36** Bilan au 31 décembre 2014
- 38** Compte de résultat de l'exercice
- 39** Annexe aux comptes sociaux

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PRECIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participations et créances rattachées à des participations figurant à l'actif du bilan sont évalués selon les modalités décrites au paragraphe 1.4.3 de l'annexe aux comptes sociaux. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées pour évaluer le montant des dépréciations et à vérifier les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion du directoire. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 29 avril 2015

PricewaterhouseCoopers AUDIT  
Natacha PÉLISSON  
Associée

Valence, le 29 avril 2015

RM CONSULTANTS ASSOCIÉS  
Nicanor RICOTE  
Associé

**BILAN**

AU 31 DÉCEMBRE 2014

▶ en milliers d'euros ◀

ACTIF	Notes	Exercice clos le		31/12/2014	31/12/2013
		Brut	Amortis./ provisions	Net	Net
Brevets .....		123	123	-	-
Fonds commercial .....	7.2	922	853	69	69
Autres .....		2 216	1 466	751	764
Immobilisations incorporelles .....		3 261	2 442	820	833
Terrains .....		257	-	257	257
Constructions .....		4 521	3 145	1 376	1 431
Matériel et outillage .....		5 713	5 100	613	692
Autres .....		1 880	1 443	437	469
Immobilisations en cours .....		34	-	34	55
Avances et acomptes .....		-	-	-	-
Immobilisations corporelles .....		12 405	9 688	2 717	2 902
Participations .....		9 921	1 652	8 269	7 932
Créances rattachées à des participations .....		3 252	-	3 252	685
Prêts .....		18	-	18	19
Autres .....		201	-	201	174
Immobilisations financières .....	4 - 6	13 392	1 652	11 740	8 810
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b> .....	2 - 3	<b>29 058</b>	<b>13 782</b>	<b>15 276</b>	<b>12 547</b>
Matières premières .....		5 428	1 533	3 895	3 888
En cours de production de biens .....		983	-	983	758
Produits finis .....		2 335	274	2 061	1 551
Avances et acomptes versés/commande .....		163	-	163	274
Marchandises .....		625	280	345	531
Stocks et en-cours .....		9 535	2 088	7 447	7 001
Clients et comptes rattachés .....	7.3	14 664	174	14 490	17 580
Autres créances .....		2 162	-	2 162	972
Valeurs mobilières de placement .....		304	-	304	8 804
Disponibilités .....	5	14 415	-	14 415	1 800
Compte de régularisation actif .....		57	-	57	20
Charges constatées d'avance .....	7.5	149	-	149	237
<b>ACTIF CIRCULANT</b> .....		<b>41 286</b>	<b>2 262</b>	<b>39 024</b>	<b>36 414</b>
<b>TOTAL</b> .....		<b>70 344</b>	<b>16 044</b>	<b>54 300</b>	<b>48 961</b>

▶ en milliers d'euros ◀

PASSIF	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Capital .....		2 200	2 200
Prime d'émission.....		9 260	9 260
Réserves :			
Réserve légale.....		220	220
Réserves réglementées .....		-	-
Autres réserves .....		15 657	13 146
Report à nouveau .....		(120)	(120)
Résultat de l'exercice.....		<b>5 432</b>	<b>3 515</b>
Subventions d'investissements .....		-	-
Provisions réglementées.....	6	1 064	1 374
<b>CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>7 - 6 - 7.7</b>	<b>33 713</b>	<b>29 595</b>
Avances conditionnées .....		-	-
Provisions pour risques .....		654	675
Provisions pour charges .....		731	481
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....</b>	<b>6</b>	<b>1 385</b>	<b>1 156</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit .....		3 936	3 956
Emprunts et dettes financières divers .....		5 302	3 313
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours .....		366	329
Fournisseurs et comptes rattachés.....		5 292	6 468
Dettes fiscales et sociales .....		3 721	3 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés .....		-	-
Autres dettes .....		247	68
Produits constatés d'avance .....	7.5	330	387
Ecart de conversion.....		8	4
<b>DETTES .....</b>	<b>4 - 7.4</b>	<b>19 202</b>	<b>18 210</b>
<b>TOTAL.....</b>		<b>54 300</b>	<b>48 961</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

► en milliers d'euros ◄

	Notes	2014	2013
Ventes de marchandises .....		1 772	1 240
Production vendue (biens et services).....		39 655	38 647
<b>Montant net du chiffre d'affaires.....</b>	8.1	<b>41 427</b>	<b>39 887</b>
Production stockée.....		407	(988)
Autres produits.....		725	2 910
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION.....</b>		<b>42 559</b>	<b>41 809</b>
Achat de marchandises et matières.....		13 031	10 741
Autres achats et charges externes.....		12 562	10 967
Impôts et taxes.....		923	1 000
Frais de personnel.....		13 449	13 868
Dotations aux amortissements.....	3	826	898
Dotations aux provisions.....	6	473	2 647
Autres charges.....		111	7
<b>CHARGES D'EXPLOITATION.....</b>		<b>41 375</b>	<b>40 128</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION.....</b>		<b>1 184</b>	<b>1 680</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER.....</b>	6 - 8.3	<b>4 051</b>	<b>2 350</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS.....</b>		<b>5 234</b>	<b>4 030</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....</b>	6 - 8.4	<b>137</b>	<b>(411)</b>
Participation des salariés.....		-	-
Impôts sur les bénéfices.....	8.5	(61)	(103)
<b>RÉSULTAT NET.....</b>		<b>5 432</b>	<b>3 515</b>

### PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire de distribuer un dividende de 1,80 € par action, et d'affecter le solde du résultat à la réserve facultative.



## 1. FAITS CARACTÉRISTIQUES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes tels que définis par le Code de commerce, le décret comptable du 29/11/1983 ainsi que les règlements CRC 2000-06 et 2004-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005.

### 1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

En 2014, le Groupe Precia Molen a réalisé l'acquisition de deux acteurs incontournables du pesage :

- Antignac S.A.S., spécialiste du pesage industriel et commercial, implanté dans le sud-ouest de la France.
- Shering Weighing Ltd, basé à Dunfermline, en Ecosse, qui depuis 1946 a imposé son expertise dans la fabrication de ponts bascules. Via cette filiale, PRECIA S.A. bénéficie ainsi d'une unité de production compétitive au Royaume-Uni.

### 1.2 Evènement post-clôture

En Janvier 2015, le Groupe, via sa filiale Precia Molen Service S.A.S., a procédé à l'acquisition du Groupe familial Le Barbier, spécialiste du pesage industriel et commercial sur le grand quart nord-est de la France.

### 1.3 Règles et principes généraux appliqués

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, et
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 1.4 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes sont les suivantes :

#### 1.4.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et correspondent :

- à des logiciels, et
  - au fonds industriel et commercial (valeur d'apport).
- Frais de recherche appliquée et de développement : les dépenses effectuées à ce titre ne sont pas immobilisées et figurent dans les charges d'exploitation.

#### 1.4.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

#### 1.4.3 Participations, créances rattachées à des participations, valeurs mobilières de placement

- Participations, créances rattachées à des participations : Les participations et créances rattachées sont inscrites pour leur prix d'acquisition, corrigé éventuellement d'une provision pour dépréciation les ramenant à leur valeur d'usage. Cette valeur d'usage repose sur une analyse multicritères tenant compte des capitaux propres, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la société.
- Valeurs mobilières de placement : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais

accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### 1.4.4 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les coûts de production sont ajustés afin de tenir compte d'un niveau normal d'activité. A cette fin, il est vérifié que la part des charges indirectes affectée aux coûts directs ne varie pas à la hausse de plus de 10 % par rapport à la moyenne des trois derniers exercices.

Une dépréciation automatique des articles en stocks est constituée en fonction de la date du dernier mouvement enregistré :

	Taux de dépréciation
entre 1 et 3 ans .....	0 %
entre 3 et 5 ans .....	50 %
plus de 5 ans .....	95 %

De plus, les articles en stocks sont revus par les responsables techniques qui évaluent les dépréciations complémentaires nécessaires au cas par cas.

#### 1.4.5 Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable ; celle-ci est déterminée en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes en monnaies étrangères, hors zone euro, sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

#### 1.4.6 Amortissements et provisions

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire selon les durées d'utilité effectives.

Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

	Durée en années
Logiciels .....	3 à 5
Constructions .....	30
Agencements et aménagements des constructions .....	15
Installations techniques .....	10 à 15
Matériel et outillage industriels .....	6
Matériel de transport de tourisme .....	5
Matériel de transport utilitaire .....	5
Matériel de bureau et informatique .....	3
Mobilier de bureau .....	10 à 15

Un amortissement dérogatoire est utilisé pour tenir compte des différences de durée et de mode d'amortissement entre les règles comptables et fiscales.

# ANNEXE

## AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◀

### 1.4.7 Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite

Les engagements de retraite sont calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées, pour l'ensemble des salariés présents à la clôture de l'exercice, en fonction d'un départ à la retraite entre 60 et 65 ans (selon la tranche d'âge) et de la probabilité de verser ces droits, compte tenu du taux de rotation du personnel observé et du taux de mortalité. Le taux d'actualisation utilisé est de 2,25 %. Les rémunérations servant de base au calcul font l'objet d'une revalorisation annuelle de 2,5 %.

Le montant des droits acquis à la date de clôture est basé sur l'indemnité de départ à la retraite, telle qu'elle est définie par la Convention Collective, augmentée du montant de la contribution patronale (42 %). Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était augmenté de 0,5 %, l'engagement diminuerait d'environ 5 %.

### 1.5 Comparabilité des comptes annuels

Les comptes de l'exercice sont établis selon les mêmes règles que celles appliquées lors de l'exercice précédent.

## 2. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements ayant affecté les postes d'actif immobilisé se résument ainsi :

	Valeurs brutes au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la fin de l'exercice
Fonds commercial .....	922	-	-	922
Autres immobilisations incorporelles.....	2 046	299	6	2 339
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</b>	<b>2 968</b>	<b>299</b>	<b>6</b>	<b>3 261</b>
Immobilisations corporelles.....	12 022	352	3	12 371
Immobilisations en cours .....	55	33	55	33
Avances et acomptes.....	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</b>	<b>12 077</b>	<b>385</b>	<b>58</b>	<b>12 405</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>15 045</b>	<b>684</b>	<b>64</b>	<b>15 665</b>
Participations .....	10 506	2 851	184	13 173
Créances rattachées.....	50	28	11	67
Autres immobilisations financières.....	143	60	51	152
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....</b>	<b>10 700</b>	<b>2 939</b>	<b>246</b>	<b>13 393</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>25 745</b>	<b>3 623</b>	<b>310</b>	<b>29 058</b>

Les sorties d'immobilisations corporelles correspondent à des mises au rebut.

## 3. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Les mouvements ayant affecté les postes d'amortissement de l'actif immobilisé se résument ainsi :

	Valeurs des amortissements au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial .....	853	-	-	853
Autres immobilisations incorporelles.....	1 284	309	4	1 589
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....</b>	<b>2 137</b>	<b>309</b>	<b>4</b>	<b>2 443</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....</b>	<b>9 175</b>	<b>516</b>	<b>3</b>	<b>9 688</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>11 312</b>	<b>825</b>	<b>6</b>	<b>12 131</b>

► en milliers d'euros ◀

#### 4. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DETTES

Les tableaux ci-après résument l'état des échéances des créances et des dettes existantes à la clôture de l'exercice. Il fait ressortir la ventilation entre la partie exigible à un an au plus et la partie exigible à plus d'un an.

Libellés des postes de créances	Montant à la fin de l'exercice	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an
Créances rattachées à des participations.....	3 252	3 252	-
Prêts.....	18	18	-
Autres immobilisations financières.....	49	49	-
<b>ACTIF IMMOBILISÉ.....</b>	<b>3 319</b>	<b>3 319</b>	<b>-</b>
Clients douteux et litigieux.....	202	-	202
Autres créances clients.....	14 462	14 462	-
Personnel et comptes rattachés.....	6	6	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux.....	-	-	-
Etat - impôt sur les sociétés.....	1 185	1 185	-
Etat - taxe sur la valeur ajoutée.....	244	244	-
Etat - divers.....	12	12	-
Groupe et associés.....	641	641	-
Débiteurs et divers.....	74	74	-
Charges constatées d'avance.....	149	149	-
<b>ACTIF CIRCULANT.....</b>	<b>16 975</b>	<b>16 773</b>	<b>202</b>
<b>TOTAL.....</b>	<b>20 294</b>	<b>20 092</b>	<b>202</b>

Libellés des postes de dettes	Montant à la fin de l'exercice	Dont à un an au plus	Dont à plus d'un an et à cinq ans au plus	Dont à plus de cinq ans
Emprunts et dettes à 1 an à l'origine.....	7	7	-	-
Emprunts à plus de 1 an à l'origine <sup>(1)</sup> .....	3 928	1 421	2 500	6
Emprunts et dettes financières divers.....	57	57	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés.....	5 292	5 292	-	-
Personnel et comptes rattachés.....	1 287	1 287	-	-
Sécurité Sociale et organismes sociaux.....	1 363	1 363	-	-
Etat - impôts sur les sociétés.....	-	-	-	-
Etat - taxe sur la valeur ajoutée.....	716	716	-	-
Etat - autres impôts, taxes et assimilés.....	354	354	-	-
Dettes sur immobilisat. et rattachées.....	-	-	-	-
Groupe et associés.....	5 245	5 245	-	-
Autres dettes.....	247	247	-	-
Produits constatés d'avance.....	330	330	-	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>18 826</b>	<b>16 319</b>	<b>2 500</b>	<b>6</b>

(1) Dont 98% à taux fixes. L'emprunt à taux variable n'est pas couvert.

Emprunts souscrits dans l'exercice	1 581
Emprunts remboursés dans l'exercice	1 605

**ANNEXE****AUX COMPTES SOCIAUX**

▶ en milliers d'euros ◀

**5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT**

Le poste se ventile ainsi :

	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Titres PRECIA :		
2014 : détention de 15 039 actions, soit 2,62 % du capital.....	304	
2013 : détention de 15 039 actions, soit 2,62 % du capital.....		304
moins : provision pour dépréciation		
Net :.....	304	304

**6. ÉTAT DES PROVISIONS**

Les mouvements ayant affecté les postes de provisions concernent :

- les provisions pour risques et charges ;
- les provisions pour dépréciation.

Ces provisions sont résumées dans le tableau ci-dessous, dans lequel figurent également les contreparties sur le compte de résultat au titre des dotations et des reprises de l'exercice, avec incidence sur :

- le résultat d'exploitation,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel.

	Montants au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montants à la fin de l'exercice
- amortissements dérogatoires .....	1 374	108	418	1 064
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES .....</b>	<b>1 374</b>	<b>108</b>	<b>418</b>	<b>1 064</b>
- provisions pour litiges commerciaux .....	201	7	170	38
- provisions pour retraite .....	444	194	108	530
- provisions pour risques filiales .....	-	-	-	-
- autres provisions pour risques et charges.....	511	414	108	817
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES .....</b>	<b>1 156</b>	<b>615</b>	<b>386</b>	<b>1 385</b>
- dépréciation des titres de participations .....	1 888	-	236	1 652
- dépréciation des créances rattachées à des participations.....	-	-	-	-
- dépréciation des stocks et en cours .....	2 203	-	115	2 088
- dépréciation des comptes clients .....	241	78	145	174
- autres provisions pour dépréciation .....	-	-	-	-
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION .....</b>	<b>4 332</b>	<b>78</b>	<b>496</b>	<b>3 914</b>
<b>TOTAL .....</b>	<b>6 862</b>	<b>801</b>	<b>1 300</b>	<b>6 363</b>
dont dotations et reprises :				
- exploitation .....		472	627	
- financières .....		57	256	
- exceptionnelles .....		273	418	

La société est exposée dans le cadre normal de son activité à des litiges commerciaux.

Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable. S'agissant d'affaires en cours, la société estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

La charge future pour départs à la retraite a été en partie externalisée avec un contrat d'assurance spécifique ; la juste valeur du fonds au 31/12/2014 est de 1 500 K€, le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 530 K€.

Les autres provisions concernent des litiges sociaux et fiscaux et des risques de change.

▶ en milliers d'euros ◀

**7. ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN****7.1 Montants relatifs aux entreprises liées (participations supérieures à 50 %)**

Participations .....	9 921
Créances liées aux participations .....	3 252
Créances clients et comptes rattachés.....	4 283
Autres créances .....	640
Emprunts et dettes financières divers .....	5 132
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	1 033
Autres dettes .....	22
Autres produits financiers.....	48
Charges financières.....	69
Dividendes reçus.....	3 716

**7.2 Fonds commercial**

Les valeurs de fonds de commerce qui sont comptabilisées se ventilent ainsi :

- un fonds de commerce d'une valeur brute de 639 K€, résultat des apports effectués en 1985. Il a fait l'objet d'un amortissement depuis l'exercice clos le 31 décembre 1990 et est totalement amorti.
- un fonds de commerce de 0,15 euro provenant de la fusion avec la société PIC amorti en totalité.
- un fonds de commerce de 183 K€ provenant de la fusion avec la société ERIS amorti en totalité.
- un fonds de commerce de 30 K€ provenant de la fusion avec la société YERNAUX amorti en totalité.
- un fonds de commerce de 100 K€ provenant du rachat de la société WEILLER en 2006.

**7.3 Produits à recevoir**

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan se ventilent ainsi :

Créances rattachées à des participations.....	-
Créances clients et comptes rattachés.....	2 109
Autres créances .....	50
Disponibilités.....	160
<b>TOTAL</b> .....	<b>2 319</b>

**7.4 Charges à payer**

Le montant des charges à payer inclus dans les postes du bilan se ventilent ainsi :

Emprunts auprès des établissements de crédit.....	7
Emprunts et dettes financières divers .....	38
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	359
Dettes fiscales et sociales (dont participation 0).....	2 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés .....	-
Autres dettes .....	-
<b>TOTAL</b> .....	<b>2 538</b>

**7.5 Charges et produits constatés d'avance**

Influent sur le :	Charges	Produits
Résultat d'exploitation.....	149	330
Résultat financier .....	-	-
Résultat exceptionnel .....	-	-
<b>TOTAL</b> .....	<b>149</b>	<b>330</b>

## ANNEXE

### AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◄

#### 7.6 Composition du capital social

	Nombre d'actions	Valeur K€
Actions ou parts sociales composant le capital au début de l'exercice.....	573 304	2 200
Actions composant le capital social en fin d'exercice .....	573 304	2 200
Actions à droit de vote double .....	275 111	-
(actions au nominatif détenues depuis plus de 4 ans)		
Le poste Primes se ventile ainsi :		
Prime d'émission.....		2 865
Prime d'apport .....		766
Primes de fusion.....		5 629
<b>Total</b> .....		<b>9 260</b>

#### 7.7 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
Capital .....	2 200			2 200
Primes d'émission ou de fusion .....	9 260			9 260
Réserve légale .....	220			220
Autres réserves.....	13 146	2 511		15 657
Report à nouveau .....	(120)			(120)
Résultat de l'exercice .....	3 515	5 432	(3 515)	5 432
Provisions réglementées.....	1 374	108	(418)	1 064
<b>TOTAL</b> .....	<b>29 596</b>			<b>33 713</b>

### 8. ÉLÉMENTS RELEVANT DU COMPTE DE RÉSULTAT

#### 8.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Ventes France .....	36 115
Ventes export Union Européenne .....	2 175
Ventes export hors Union Européenne.....	3 137

#### 8.2 Ventilation des transferts de charges

Le montant des transferts de charges inclus dans les postes du compte de résultat se ventile ainsi :

Remboursements Avantages en nature.....	26
Autres.....	8
Remboursement frais de formation.....	1

▶ en milliers d'euros ◀

**8.3 Analyse du résultat financier**

	<b>MONTANT</b>
Intérêts et charges assimilées .....	135
Différences négatives de change .....	24
Dot provisions pour risques et charges .....	57
Diverses charges financières .....	-
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b> .....	<b>216</b>
Dividendes .....	3 717
Intérêts et produits assimilés .....	41
Différences positives de change .....	16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement .....	237
Reprises provisions dépréciation titres de participation .....	256
Reprises sur provisions .....	-
<b>PRODUITS FINANCIERS</b> .....	<b>4 267</b>

**8.4 Analyse du résultat exceptionnel**

	<b>MONTANT</b>
Dotations aux amortissements dérogatoires .....	108
VNC immobilisations corporelles cédées .....	3
VNC immobilisations financières cédées .....	-
Dotations aux provisions pour risques et charges .....	164
Autres opérations .....	6
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b> .....	<b>282</b>
Reprise sur amortissements dérogatoires .....	418
Reprises de provisions pour risques et charges .....	-
Boni s/Rachat d'Actions Propres .....	-
Produits de cessions d'immobilisations corporelles .....	-
Autres opérations .....	-
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b> .....	<b>418</b>

**8.5 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

	<b>MONTANT</b>
Résultat courant .....	5 234
Résultat exceptionnel .....	137
Résultat comptable avant IS et participation .....	5 371
Résultat fiscal .....	1 093
Impôt normal .....	33,33 % + 3,3 % 334
Crédit impôt recherche .....	(425)
Crontribution dividendes .....	30
<b>IMPÔT SOCIÉTÉ</b> .....	<b>(61)</b>

**8.6 Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi**

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est comptabilisé en 2014, comme en 2013, en diminution des charges de personnel pour un montant de 349 K€ contre 225 K€ en 2013. Il représente 6 % des rémunérations éligibles versées au titre de 2014 contre 4 % en 2013. Le CICE a été affecté à la réalisation d'investissements corporels.

## ANNEXE

### AUX COMPTES SOCIAUX

► en milliers d'euros ◀

#### 8.7 Incidence de l'intégration fiscale

PRECIA S.A. a la qualité de société tête de Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société Precia Molen Service SAS. Modalités de répartition de l'impôt société assis sur le résultat d'ensemble du Groupe : les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le Groupe sont conservées chez la société mère. Il n'y a pas d'économie d'impôt réalisée sur l'exercice.

#### 8.8 Vérification de comptabilité

Depuis 2013, l'administration fiscale française a entamé une vérification de la comptabilité de PRECIA S.A. pour la période 2010-2012. Les risques avérés à la date de clôture et la date d'arrêté des comptes sont mineurs et ont fait l'objet d'une provision. Cependant, un ensemble de sujet sont toujours en cours de contrôle (crédit d'impôt recherche, stocks, etc...), il est attendu que la vérification prenne fin au cours de l'exercice 2015.

### 9. ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants
Effets escomptés non échus.....	-
Avals et cautions de clients.....	301
Avals et cautions de Precia Molen Maroc.....	600
Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite <sup>(1)</sup> .....	-
Autres engagements donnés.....	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>901</b>

(1) Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite sont comptabilisés à la clôture de l'exercice en provisions pour risques et charges et couvrent la totalité du personnel.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants
Néant.....	-

### 10. DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	MONTANT GARANTI	CAPITAL RESTANT DÛ
Emprunts et dettes d'établissements de crédit (1).....	1 000	1 502

(1) Nantissement de comptes à terme

### 11. INCIDENCE DES ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES

	MONTANT
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE.....</b>	<b>5 432</b>
Impôt sur les bénéfices.....	(61)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT.....</b>	<b>5 371</b>
Variations des provisions réglementées en plus.....	108
Variations des provisions réglementées en moins.....	418
Autres évaluations dérogatoires (+ ou -).....	-
<b>RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (AVANT IMPÔT).....</b>	<b>5 061</b>



▶ en milliers d'euros ◀

**12. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS**

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	MONTANT
Accroissements	
Provisions réglementées.....	1 064
Autres : charges différées.....	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>1 064</b>
<b>ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS.....</b>	<b>355</b>
Allegements	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation.....	1 652
Provisions pour retraite.....	530
Charges non déductibles temporairement	
a) taxe organique.....	67
b) provisions pour participation salariés.....	-
Frais acquisition titres.....	1
Provisions pour risques et charges.....	-
<b>TOTAL.....</b>	<b>2 249</b>
<b>ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS.....</b>	<b>750</b>

**13. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS**

Rémunérations allouées aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux organes d'administration : 38 K€.

Aucun jeton de présence n'a été alloué sur l'exercice.

**14. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

pwc	24 K€
RM	24 K€

**15. EFFECTIF MOYEN**

	2014	2013
Cadres.....	79	81
Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise.....	122	118
Ouvriers.....	52	51
<b>EFFECTIF MOYEN.....</b>	<b>253</b>	<b>249</b>

**16. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)**

	2014	2013
Volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis :	24 607	24 543
Volume d'heures de formation réalisées :	14	206

**ANNEXE****AUX COMPTES SOCIAUX**

▶ en milliers d'euros ◀

**17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Les filiales de PRECIA S.A. à l'étranger ont pour vocation la commercialisation des produits du Groupe. Les transactions relatives sont effectuées à des conditions normales de marché, toutes les filiales bénéficiant des tarifs de produits du Groupe. PRECIA S.A. prend cependant en considération les contraintes des marchés locaux, comme en Inde ou au Maroc, pour faciliter la pénétration de ses produits sur ces marchés, sans que les conditions accordées aient un caractère significatif. PRECIA S.A. a ainsi consenti des délais de règlements plus longs à PRECIA MOLEN MAROC S.A.R.L..

Les montants des transactions avec les entreprises liées sont indiqués à la note 7.1

Le Chiffre d'affaires réalisé par PRECIA S.A. avec ses filiales en 2014 est de 10 005 K€.

**18. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital social	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts avances consentis		Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT dernier exercice	Bénéfice ou perte (-) dernier exercice	Dividendes encaissés
				brute	nette	brut	net				

48

**A) Renseignements détaillés sur filiales et participations**

## 1 - Filiales (+ 50 %)

PRECIA MOLEN SERVICE .....	3 200	8 765	99,99%	3 251	3 251				39 000	2 742	2 486
MOLEN NL .....	1 800	1 658	100%	2 803	1 872				9 428	236	1 000
PRECIA POLSKA .....	238	318	100%	30	30				1 367	(25)	
PRECIA CZ .....	35	(25)	100%	44	4				157	(28)	
PRECIA MOLEN UK .....	529	438	100%	723	509	1 690	1 690		4 777	(533)	
MOLEN BELGIUM .....	285	710	100%	437	437				5 965	221	
PRECIA MOLEN MAROC .....	91	475	60%	55	55	354	354	600	2 548	209	186
PRECIA MOLEN INDIA .....	806	710	75%	1 425	1 425				3 273	525	45
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA .....	110	(341)	90%	243	23	442	442		803	(56)	
PRECIA MOLEN Ro .....	10	(8)	100%	10	10	10	10		77	(20)	
PRECIA MOLEN Brésil .....	192	(2)	100%	300	300	248	248		403	(309)	
PRECIA MOLEN Australie .....	1	(1)	100%	1	1	67	67		245	(53)	

## 2 - Participations (de 10 à 50 %) ..

PRECIA MOLEN IRELAND .....	1	404	40%	500	300	440	440		2 138	29	
BACSA .....	139	211	19%	98	51						

**B) Renseignements globaux sur autres filiales et participations : Néant**

- 50** Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 52** Texte des résolutions à l'Assemblée Générale Extraordinaire
- 53** Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés
- 55** Evolution du cours de l'action

## TEXTE DES RÉSOLUTIONS

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de surveillance, du rapport du Président du Conseil de surveillance prévu à l'article L. 225-68 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 59 118 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directoire et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Directoire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la manière suivante :

- Bénéfice net comptable ..... 5 432 120,13 €uros
- A titre de dividendes. .... 1 004 835,60 €uros  
soit 1,80 € par action
- Le solde ..... 4 427 284,53 €uros  
en totalité à la réserve facultative

Etant précisé qu'il est tenu compte dans cette affectation des actions détenues par la Société au jour de la mise en paiement du dividende n'ayant pas vocation à celui-ci, les sommes correspondantes étant affectées à la réserve facultative.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par le Directoire.

Les actionnaires sont informés qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le	Distribution	
	globale	unitaire
31 décembre 2011	1 058 803,50 €	1,90 €
31 décembre 2012	892 067,20 €	1,60 €
31 décembre 2013	1 004 670,00 €	1,80 €

**QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement les conventions relevant de l'article L. 225-86 dudit Code qui y sont mentionnées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et prend acte que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies.

**CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Directoire, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, modifiés par les ordonnances n° 2004-604 du 24 juin 2004 et n° 2009.105 du 30 janvier 2009 – article 1 et par la loi n° 2005-842 du 26 juillet 2005, et conformément aux nouvelles dispositions du Règlement Européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 entrées en application à compter du 13 octobre 2004, autorise le Directoire à acquérir des actions de la Société pour un montant maximum de 5 millions d'euros et dans la limite de 10 % du capital, soit 57 330 actions, dans les conditions suivantes :

Prix maximum d'achat par action : CENT CINQUANTE (150) €uros.

Ces actions pourront être acquises en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation en vigueur, en vue et par ordre décroissant de priorité :

- de l'animation du cours du titre par un prestataire de service d'investissement, sous réserve de la mise en place d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- de leur conservation ou de leur transfert, par tous moyens, notamment par échange ou cessions de titres.

La mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions est subordonnée à la diffusion préalable du descriptif du programme conforme à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers.

Lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % prévue ci-avant, correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.

Cette autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois à compter de ce jour. Elle annule et remplace, pour la période non écoulée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 juin 2014.

**SIXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de membre du Conseil de surveillance de Madame Alice ESCHARAVIL pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

**SEPTIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

## TEXTE DES RÉSOLUTIONS

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

#### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et pris connaissance des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, constate que la participation des salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce représente moins de 3 % de capital, et décide d'augmenter le capital social d'un montant de 66 000 €uros et de le porter ainsi à 2 266 000 €uros, par l'émission d'actions de numéraire de même valeur.

Cette augmentation de capital, réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société est effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

#### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire afin d'arrêter les conditions et modalités de l'émission des actions réservées aux salariés de la Société dans le respect des dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, des règles édictées par l'article L. 225-129 du Code de commerce et du règlement des opérations de bourse et d'une manière générale prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital, dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

#### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la Doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

### **Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

### **Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

#### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.**

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN MAROC**

Votre société s'est engagée à fournir à PRECIA MOLEN MAROC un soutien financier et technique dans le cadre d'un marché. Cet engagement s'est traduit par une lettre de confort.

Votre société s'est porté caution de PRECIA MOLEN MAROC à hauteur de 600 000 €.

Votre société a consenti à PRECIA MOLEN MAROC un soutien financier en accordant des tarifs préférentiels sur les produits PRECIA ainsi que des délais de paiement préférentiels sur les premiers exercices.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

► exercice clos le 31 décembre 2014 ◀

### SOCIETE CONCERNÉE : PRECIA ROUMANIE

Votre société a consenti à PRECIA ROUMANIE une avance financière rémunérée au taux de 4 % par an. Le solde de créance au 31/12/2014 est de 10 000 euros et aucune rémunération n'a été constatée sur l'exercice.

### SOCIETE CONCERNÉE : PRECIA IRELAND

Votre société a consenti à PRECIA MOLEN IRELAND un prêt de 440 000 euros rémunéré au taux euribor 3 mois + 1,5 % l'an. La rémunération constatée sur l'exercice est de 2 381 €.

### SOCIETE CONCERNÉE : PRECIA MOLEN INDIA

Votre société a consenti à PRECIA MOLEN INDIA une avance financière rémunérée au taux de 4 % l'an. Au 31/12/2014, aucune avance n'a été effectuée.

### SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA SCANDINAVIA

Votre société a consenti à PRECIA SCANDINAVIA une avance financière rémunérée au taux de 4 % l'an. Le solde de la créance au 31/12/2014 est de 4 000 KNOK (soit 442 380 €) et aucune rémunération n'a été constatée sur l'exercice.

### SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN MAROC

Votre société a consenti à PRECIA MOLEN MAROC une avance financière de 3 885 KMAD (soit 351 820 €) rémunérée au taux d'intérêt maximal admis au Maroc lorsque votre Société prête ou emprunte à ses filiales, soit 4,03 % l'an. La rémunération constatée sur l'exercice est de 111 KMAD (soit 10 066 €).

### SOCIÉTÉ CONCERNÉE : PRECIA MOLEN SERVICES SAS

#### Convention d'intégration fiscale

Votre société a conclu avec la société PRECIA MOLEN SERVICE SAS une convention d'intégration en date du 29 décembre 1997.

### SOCIÉTÉ CONCERNÉE : SAS GROUPE ESCHARAVIL

#### Frais d'animation et de gestion

La SAS GROUPE ESCHARAVIL a facturé au titre de 2013 des frais d'animation et de gestion pour 200 000 € HT.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 30 avril 2015

PricewaterhouseCoopers AUDIT  
Natacha PÉLISSON  
Associée

Valence, le 30 avril 2015

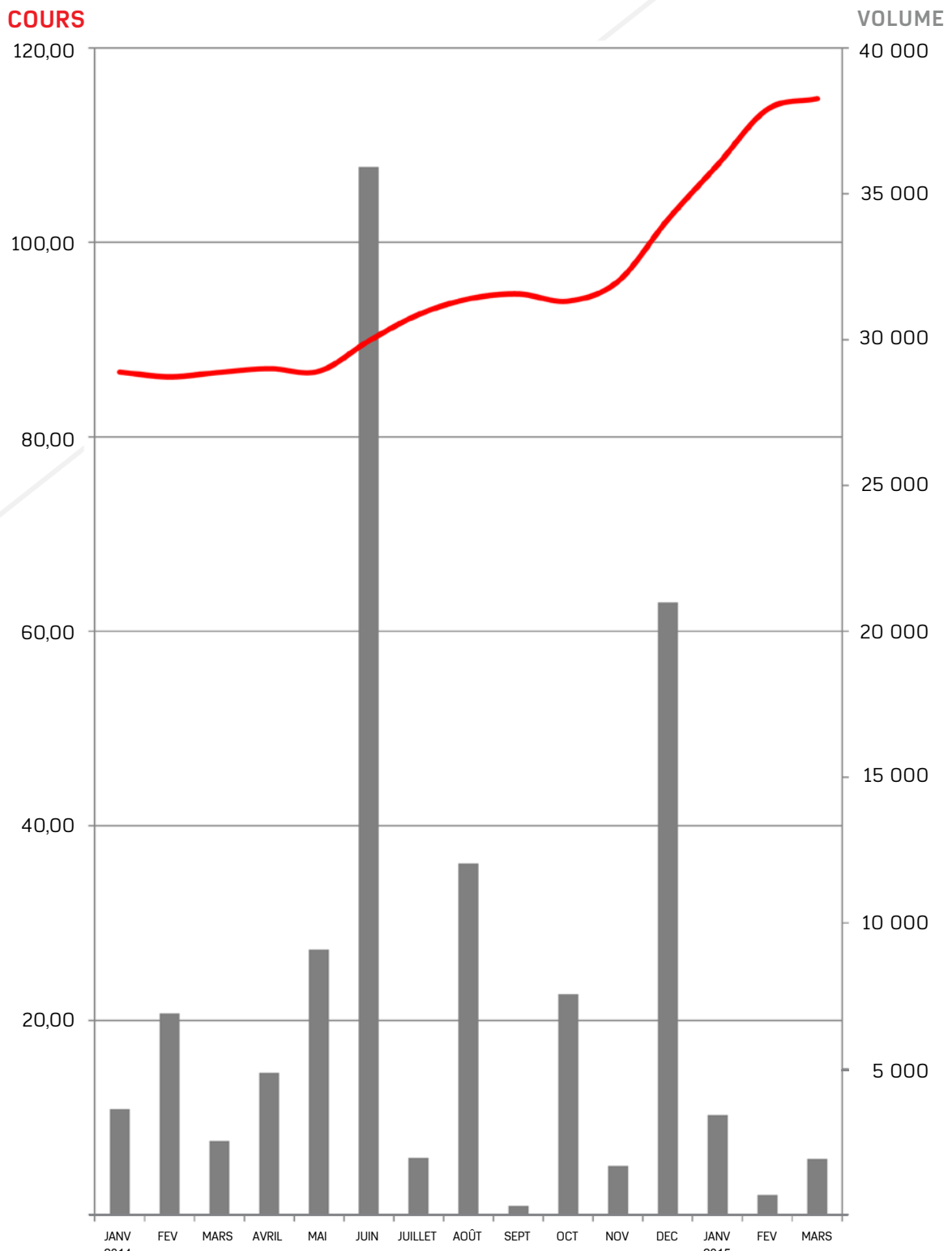
RM CONSULTANTS ASSOCIÉS  
Nicanor RICOTE  
Associé



# ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION

## COURS MOYEN DE CLÔTURE ET VOLUMES (janvier 2014 - mars 2015)

► en euros ◄



Cours moyen (clôture)	86,66	86,17	86,63	87,00	86,75	89,86	92,57	94,17	94,68	93,96	95,98	102,33	107,97	113,67	114,77
Volume	3 626	6 891	2 535	4 877	9 094	35 915	1 951	12 036	303	7 551	1 667	20 980	3 415	670	1 916







**PRECIA  
MOLEN™**  
**WORLDWIDE WEIGHING**

B.P. 106 - 07001 PRIVAS CEDEX

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Tél. +33 (0)4 75 66 46 77

Fax +33 (0)4 75 66 46 07

[pmcontact@preciamolen.com](mailto:pmcontact@preciamolen.com)

---

[www.preciamolen.com](http://www.preciamolen.com)